

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2874

19 octobre 2015

SOMMAIRE

Amedeo S.à r.l.	137948	R.P.S. Holding S.à r.l.	137934
Batirolux S.A.	137938	RTL Group S.A.	137944
Cofir S.A.	137936	RWM Luxoil SA	137944
EUROPE I Soparfi S.à r.l.	137945	Safe Corporation S.A.	137945
Lone Star Capital Investments S.à r.l.	137906	Sagramor Capital S.A.	137945
LP2-4 Finance S.à r.l.	137944	Sandycove S.à r.l.	137947
Marathon Group S.A.	137920	Sapphire (Burnley) Nominee Limited	137947
Private Equity Managers (2016) Offshore SCSp	137934	Sapphire (Harlow) Nominee Limited	137947
Progetra S.A.	137933	Septavest S.à r.l.	137948
Qualitas Services Company S.à r.l.	137933	Serra Holdings S.à r.l.	137948
Quasar System S.A.	137933	Silvertower 2 S.à r.l.	137951
Qube Solutions Marketing	137934	Silvertower 4 S.à r.l.	137951
Qube Solutions Urban S.à r.l.	137934	Simcoe Capital Partners S.à r.l.	137947
Redmoor S.à r.l.	137936	Single Holding	137951
RE&F S.A.	137933	Société Holding pour le Financement Immobili- lier S.A. - SPF	137952
Rekeno	137937	Somerston Resources Luxembourg S.à r.l.	137952
Renewable Energy Solutions (R.E.S.) S.à r.l.	137937	Sourcefire Holding Company (International) S.à r.l.	137952
Restaurant Pizzeria NELLY	137937	Strauss Holdings Management S.à r.l.	137952
Ricane Holding S.A., SPF	137943	Sustainability- Finance - Real Economies SI- CAV - SIF	137941
Robles S.à r.l.	137943	Sycamore Management S.à r.l.	137951
Roof Real Estate 2015 S.à r.l.	137937	Victoire Investissement Holding SARL	137920
Royal Land S.A.	137943		
Royal Land S.A.	137943		

Lone Star Capital Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 53.384.750,00.

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.

R.C.S. Luxembourg B 91.796.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-fourth day of August.

Before the undersigned Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

There appeared:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., a limited liability company established in Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 32897 with the Bermuda Registrar of Companies (LSGH),

hereby represented by Mr Gianpiero SADDI, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 21 August 2015;

2. Lone Star Global Holdings II Limited, a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 45594 with the Bermuda Registrar of Companies,

hereby represented by Mr Gianpiero SADDI, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 21 August 2015;

3. Lone Star Global Lendings II Limited, a limited liability company established in Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under number 45592 with the Bermuda Registrar of Companies (LSG Lendings II),

hereby represented by Mr Gianpiero SADDI, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 21 August 2015;

4. Lone Star Global Lendings III Limited, a limited liability company established in Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under number 48370 with the Bermuda Registrar of Companies (LSG Lendings III),

hereby represented by Mr Gianpiero SADDI, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 21 August 2015;

5. LSF Lux Holdings XVI, Ltd., a limited liability company established in Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under number 48374 with the Bermuda Registrar of Companies,

hereby represented by Mr Gianpiero SADDI, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 21 August 2015;

6. LSREF3 Lagoon Holdings S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of USD 6,574,129.20 and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (Registre de Commerce et des Sociétés, Luxembourg) (the RCS) under number B 181540 (LSREF3 Lagoon),

hereby represented by Mr Gianpiero SADDI, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg, on 21 August 2015;

7. Lone Star Global Holdings IV Limited, a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 49124 with the Bermuda Registrar of Companies (LSGH IV),

hereby represented by Mr Gianpiero SADDI, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, 21 August 2015; and

8. Lone Star Global Lendings IV Limited, a limited liability company established Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermuda, registered under the number 50126 with the Bermuda Registrar of Companies (LSG Lendings IV),

hereby represented by Mr Gianpiero SADDI, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Hamilton, Bermuda, on 21 August 2015.

collectively referred to as the Shareholders.

Said proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing parties have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of the limited liability company (société à responsabilité limitée) denominated "Lone Star Capital Investments S.à r.l.", registered with the RCS under number B 91796, established under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand Duchy of Luxembourg (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary then residing in Luxembourg, dated 14 February 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Mémorial) N° 311

of 22 March 2003, amended several times and for the last time by a deed of the undersigned notary dated 10 July 2015, not yet published in the Mémorial (the Articles of Association).

The Shareholders declare that the entire share capital is represented at the present extraordinary general meeting which is thus duly constituted and may validly deliberate and decide on all the items of the agenda. The Shareholders waive the convening notice as they declare having been previously informed about the agenda of the meeting, which is as follows:

Agenda

1. Registration of the share capital increase of 24 July 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 24 July 2015;
2. Registration of the share capital increase of 24 July 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 24 July 2015;
3. Registration of the share capital increase of 29 July 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 29 July 2015;
4. Registration of the share capital increase of 30 July 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 30 July 2015;
5. Registration of the share capital increase of 5 August 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 5 August 2015;
6. Registration of the share capital increase of 6 August 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 6 August 2015;
7. Registration of the share capital increase of 14 August 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 14 August 2015;
8. Registration of the share capital increase of 18 August 2015 decided under the authorised share capital by the resolutions of the Company's board of managers dated 18 August 2015;
9. Decrease of the share capital of the Company from its current amount of EUR 53,432,750.- (fifty-three million four hundred thirty-two thousand seven hundred fifty euro) by an amount of EUR 48,000.- (forty-eight thousand euro) to an amount of 53,384,750.- (fifty-three million three hundred eighty-four thousand seven hundred fifty euro) by the cancellation of (i) 191 (one hundred ninety-one) class I-9 shares and (ii) 193 (one hundred ninety-three) class D-9 shares, having each a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro); and
10. Amendment of article 6 of the Company's articles of association to reflect the resolutions proposed above.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions:

First resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 24 July 2015 (the Resolutions I), the Company's board of managers has decided:

- (a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 2,256,875.- (two million two hundred fifty-six thousand eight hundred seventy-five euro) in order to raise it from its current amount of EUR 48,818,125.- (forty-eight million eight hundred eighteen thousand one hundred twenty-five euro) represented by 390,545 (three hundred ninety thousand five hundred forty-five) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 69 (sixty-nine) classes, to an amount of EUR 51,075,000.- (fifty-one million seventy-five thousand euro) represented by 408,600 (four hundred eight thousand six hundred) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 69 (sixty-nine) classes;
- (b) to issue 18,055 (eighteen thousand fifty-five) new class B-11 shares (the New B-11 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro), entirely subscribed by LSG Lendings IV, previously mentioned; and
- (c) to allocate EUR 48.19 (forty-eight euro and nineteen cents) to the share premium account of the Company out of the aggregate contribution of LSG Lendings IV of EUR 2,256,923.19 (two million two hundred fifty-six thousand nine hundred twenty-three euro and nineteen cents).

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New B-11 Shares by LSG Lendings IV, in accordance with the Resolutions I.

The payment of the New B-11 Shares has been made for value on 24 July 2015 by LSG Lendings IV, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 51,075,000.- (fifty-one million seventy-five thousand euro) as of 24 July 2015.

Second resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 24 July 2015 (the Resolutions II), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 467,750.- (four hundred sixty-seven thousand seven hundred fifty euro) in order to raise it from its current amount of EUR 51,075,000.- (fifty-one million seventy-five thousand euro) represented by 408,600 (four hundred eight thousand six hundred) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 69 (sixty-nine) classes, to an amount of EUR 51,542,750.- (fifty-one million five hundred forty-two thousand seven hundred fifty euro) represented by 412,342 (four hundred twelve thousand three hundred forty-two) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 69 (sixty-nine) classes; and

(b) to issue 3,742 (three thousand seven hundred forty-two) new class B-11 shares (the New B-11 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSG Lendings IV, previously mentioned.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New B-11 Shares by LSG Lendings IV, in accordance with the Resolutions II.

The payment of the New B-11 Shares has been made for value on 24 July 2015 by LSG Lendings IV, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 51,542,750.- (fifty-one million five hundred forty-two thousand seven hundred fifty euro) as of 24 July 2015.

Third resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 29 July 2015 (the Resolutions III), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 225,000.- (two hundred twenty-five thousand euro) in order to raise it from its current amount of EUR 51,542,750.- (fifty-one million five hundred forty-two thousand seven hundred fifty euro) represented by 412,342 (four hundred twelve thousand three hundred forty-two) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 69 (sixty-nine) classes, to an amount of EUR 51,767,750.- (fifty-one million seven hundred sixty-seven thousand seven hundred fifty euro) represented by 414,142 (four hundred fourteen thousand one hundred forty-two) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 69 (sixty-nine) classes; and

(b) to issue 1,800 (one thousand eight hundred) new class B-9 shares (the New B-9 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSREF3 Lagoon, previously mentioned.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New B-9 Shares by LSREF3 Lagoon, in accordance with the Resolutions III.

The payment of the New B-9 Shares has been made for value on 29 July 2015 by LSREF3 Lagoon, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 51,767,750.- (fifty-one million seven hundred sixty-seven thousand seven hundred fifty euro) as of 29 July 2015.

Fourth resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 30 July 2015 (the Resolutions IV), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 10,000.- (ten thousand euro) in order to raise it from its current amount of EUR 51,767,750.- (fifty-one million seven hundred sixty-seven thousand seven hundred fifty euro) represented by 414,142 (four hundred fourteen thousand one hundred forty-two) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 69 (sixty-nine) classes, to an amount of EUR 51,777,750.- (fifty-one million seven hundred seventy-seven thousand seven hundred fifty euro) represented by 414,222 (four hundred fourteen thousand two hundred twenty-two) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 69 (sixty-nine) classes;

(b) to issue 80 (eighty) new class B-7 shares (the New B-7 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSG Lendings II, previously mentioned; and

(c) to allocate EUR 3.00 (three euro) to the share premium account of the Company out of the aggregate contribution of LSG Lendings II of EUR 10,003.- (ten thousand three euro).

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New B-7 Shares by LSG Lendings II, in accordance with the Resolutions IV.

The payment of the New B-7 Shares has been made for value on 30 July 2015 by LSG Lendings II, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 51,777,750.- (fifty-one million seven hundred seventy-seven thousand seven hundred fifty euro) as of 30 July 2015.

Fifth resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 5 August 2015 (the Resolutions V), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 83,000.- (eighty-three thousand euro) in order to raise it from its current amount of EUR 51,777,750.- (fifty-one million seven hundred seventy-seven thousand seven hundred fifty euro) represented by 414,222 (four hundred fourteen thousand two hundred twenty-two) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 69 (sixty-nine) classes, to an amount of EUR 51,860,750.- (fifty-one million eight hundred sixty thousand seven hundred fifty euro) represented by 414,886 (four hundred fourteen thousand eight hundred eighty-six) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 69 (sixty-nine) classes;

(b) to issue 664 (six hundred sixty-four) new class C-9 shares (the New C-9 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSG Lendings III, previously mentioned.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New C-9 Shares by LSG Lendings III, in accordance with the Resolutions V.

The payment of the New C-9 Shares has been made for value on 5 August 2015 by LSG Lendings III, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 51,860,750.- (fifty-one million eight hundred sixty thousand seven hundred fifty euro) as of 5 August 2015.

Sixth resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 6 August 2015 (the Resolutions VI), the Company's board of managers has decided:

(a) to create a new class of shares, the "class B-10", in relation to the "Bentley" Investment;

(b) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 1,450,000.- (one million four hundred fifty thousand euro) in order to raise it from its current amount of EUR 51,860,750.- (fifty-one million eight hundred sixty thousand seven hundred fifty euro) represented 414,886 (four hundred fourteen thousand eight hundred eighty-six) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 69 (sixty-nine) classes, to

an amount of EUR 53,310,750.- (fifty-three million three hundred ten thousand seven hundred fifty euro) represented by 426,486 (four hundred twenty-six thousand four hundred eighty-six) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes; and

(c) to issue 11,600 (eleven thousand six hundred) new class B-10 shares (the New B-10 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSGH IV, previously mentioned.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New B-10 Shares by LSGH IV, in accordance with the Resolutions VI.

The payment of the New B-10 Shares has been made for value on 6 August 2015 by LSGH IV, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 53,310,750.- (fifty-three million three hundred ten thousand seven hundred fifty euro) as of 6 August 2015.

Seventh resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 14 August 2015 (the Resolutions VII), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 42,000.- (forty-two thousand euro) in order to raise it from its current amount of EUR 53,310,750.- (fifty-three million three hundred ten thousand seven hundred fifty euro) represented by 426,486 (four hundred twenty-six thousand four hundred eighty-six) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes, to an amount of EUR 53,352,750.- (fifty-three million three hundred fifty-two thousand seven hundred fifty euro) represented by 426,822 (four hundred twenty-six thousand eight hundred twenty-two) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes; and

(b) to issue 336 (three hundred thirty-six) new class C-5 shares (the New C-5 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSGH, previously mentioned.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New C-5 Shares by LSGH, in accordance with the Resolutions VII.

The payment of the New C-5 Shares has been made for value on 14 August 2015 by LSGH, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 53,352,750.- (fifty-three million three hundred fifty-two thousand seven hundred fifty euro) as of 14 August 2015.

Eighth resolution

Article 7 of the Company's articles of association provides for an authorised share capital and therefore authorises the managers of the Company to increase the issued share capital of the Company within such authorised share capital which has been fixed at EUR 100,000,000.-. This authorisation is valid until 10 June 2018.

In accordance with the resolutions' excerpt of the Company's board of managers dated 18 August 2015 (the Resolutions VIII), the Company's board of managers has decided:

(a) to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 80,000.- (eighty thousand euro) in order to raise it from its current amount of EUR 53,352,750.- (fifty-three million three hundred fifty-two thousand seven hundred fifty euro) represented by 426,822 (four hundred twenty-six thousand eight hundred twenty-two) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes, to an amount of EUR 53,432,750.- (fifty-three million four hundred thirty-two thousand seven hundred fifty euro) represented by 427,462 (four hundred twenty-seven thousand four hundred sixty-two) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes; and

(b) to issue 640 (six hundred forty) new class A-10 shares (the New A-10 Shares), having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each; entirely subscribed by LSGH IV, previously mentioned.

The Shareholders pre-named and represented as stated here above, declare and accept that the Company's board of managers accepted the subscription to, and payment of the New A-10 Shares by LSGH IV, in accordance with the Resolutions VIII.

The payment of the New A-10 Shares has been made for value on 18 August 2015 by LSGH IV, evidence of which has been given to the Company's board of managers on such date.

A copy of the bank statement evidencing the payment of the subscription amount is shown to the undersigned notary and such copy, after signature *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary will remain attached to the present deed for registration.

The Company's share capital was thus fixed at EUR 53,432,750.- (fifty-three million four hundred thirty-two thousand seven hundred fifty euro) as of 18 August 2015.

Ninth resolution

The Shareholders resolve to reduce the share capital of the Company by an amount of EUR 48,000.- (forty-eight thousand euro) to bring it from its current amount of EUR 53,432,750.- (fifty-three million four hundred thirty-two thousand seven hundred fifty euro) represented by 427,462 (four hundred twenty-seven thousand four hundred sixty-two) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes, to an amount of EUR 53,384,750.- (fifty-three million three hundred eighty-four thousand seven hundred fifty euro) represented by 427,078 (four hundred twenty-seven thousand seventy-eight) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into 70 (seventy) classes, by way of:

- (i) the cancellation of 191 (one hundred ninety-one) class I-9 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro), being held by LSG Lendings III, previously mentioned, and reimbursement to LSG Lendings III of an amount of EUR 23,875.- (twenty-three thousand eight hundred seventy-five euro); and

- (ii) the cancellation of 193 (one hundred ninety-three) class D-9 shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro), being held by LSG Lendings III, previously mentioned, and reimbursement to LSG Lendings III of an amount of EUR 24,125.- (twenty-four thousand one hundred twenty-five euro).

Tenth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders resolve to amend Article 6 of the Company's Articles of Association, so that it shall henceforth read as follows in its English version:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 53,384,750.- (fifty-three million three hundred eighty-four thousand seven hundred fifty euro) represented by 427,078 (four hundred twenty-seven thousand seventy-eight) ordinary shares, having a nominal value of EUR 125.- (one hundred twenty-five euro) each, divided into classes as follows:

1. 610 class B shares;
2. 545 class J-1 shares;
3. 9,985 class A-2 shares;
4. 413 class B-2 shares;
5. 7,476 class C-2 shares;
6. 5,109 class E-2 shares;
7. 10 class H-2 shares;
8. 2,195 class K-2 shares;
9. 2,634 class L-2 shares;
10. 509 class AA-2 shares;
11. 1 class BB-2 share;
12. 112 class GG-2 shares;
13. 1,191 class HH-2 shares;
14. 11,278 class D-3 shares;
15. 720 class I-3 shares;
16. 3,228 class K-3 shares;
17. 216 class N-3 shares;
18. 2,731 class O-3 shares;
19. 17,532 class Q-3 shares;
20. 2,238 class U-3 shares;
21. 502 class W-3 shares;
22. 543 class X-3 shares;
23. 440 class Y-3 shares;
24. 416 class AA-3 shares;

25. 32 class BB-3 shares;
26. 221 class DD-3 shares;
27. 50 class EE-3 shares;
28. 13 class FF-3 shares;
29. 378 class II-3 shares;
30. 161 class KK-3 shares;
31. 2,244 class A-4 shares;
32. 39,737 class B-4 shares;
33. 47 class C-4 shares;
34. 4,365 class D-4 shares;
35. 2,777 class E-4 shares;
36. 4,142 class F-4 shares;
37. 4,377 class A-5 shares;
38. 3,881 class C-5 shares;
39. 2,129 class E-5 shares;
40. 2 class F-5 shares;
41. 602 class B-6 shares;
42. 3,519 class C-6 shares;
43. 8 class E-6 shares
44. 8 class F-6 shares
45. 8 class G-6 shares
46. 8 class H-6 shares
47. 16 class I-6 shares
48. 649 class A-7 shares;
49. 1,660 class B-7 shares;
50. 3,417 class C-7 shares
51. 8,200 class A-8 shares;
52. 4,184 class B-8 shares;
53. 4,217 class C-8 shares;
54. 6,478 class D-8 shares;
55. 393 class F-8 shares;
56. 27,350 class A-9 shares;
57. 38,677 class B-9 shares;
58. 37,434 class C-9 shares;
59. 19,768 class D-9 shares;
60. 1,102 class E-9 shares;
61. 2,248 class F-9 shares;
62. 5,814 class G-9 shares;
63. 50,656 class H-9 shares;
64. 11,367 class I-9 shares;
65. 5,520 class J-9 shares;
66. 3,918 class K-9 shares;
67. 940 class A-10 shares;
68. 11,600 class B-10 shares;
69. 10,730 class A-11 shares; and
70. 31,397 class B-11 shares.”

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le vingt-quatre août.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

Ont comparu:

1. Lone Star Global Holdings, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 32897 auprès du Registrar of Companies des Bermudes (LSGH),

ici représentée par Mr Gianpiero SADDI, employé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 21 août 2015;

2. Lone Star Global Holdings II Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 45594 auprès du Registrar of Companies des Bermudes,

ici représentée par Mr Gianpiero SADDI, employé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 21 août 2015;

3. Lone Star Global Lendings II Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 45592 auprès du Registrar of Companies des Bermudes (LSG Lendings II),

ici représentée par Mr Gianpiero SADDI, employé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 21 août 2015;

4. Lone Star Global Lendings III Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 48370 auprès du Registrar of Companies des Bermudes (LSG Lendings III),

ici représentée par Mr Gianpiero SADDI, employé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 21 août 2015;

5. LSF Lux Holdings XVI, Ltd., une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 48374 auprès du Registrar of Companies des Bermudes,

ici représentée par Mr Gianpiero SADDI, employé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 21 août 2015;

6. LSREF3 Lagoon Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant sous le droit luxembourgeois, ayant son siège social à l'Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de USD 6.574.129,20 et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg (le RCS) sous le numéro B 181540 (LSREF3 Lagoon),

ici représentée par Mr Gianpiero SADDI, employé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg, le 21 août 2015;

7. Lone Star Global Holdings IV Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 49124 auprès du Registrar of Companies des Bermudes (LSGH IV),

ici représentée par Mr Gianpiero SADDI, employé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 21 août 2015: et

8. Lone Star Global Lendings IV Limited, une société à responsabilité limitée établie à Washington Mall, Suite 304, 7 Reid Street, Hamilton HM 11, Bermudes, enregistrée sous le numéro 50126 auprès du Registrar of Companies des Bermudes (LSG Lendings IV),

ici représentée par Mr Gianpiero SADDI, employé, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 21 août 2015.

collectivement désignés ci-après comme les Associés.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les parties comparantes ont demandé au notaire soussigné de prendre acte de ce qu'elles représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée «Lone Star Capital Investments S.à r.l.», enregistrée auprès du RCS sous le numéro B 91796, régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social à l'Atrium Business Park-Vitrum, 33, rue du Puits Romain, L-8070 Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg (la Société), constituée selon acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire alors de résidence à Luxembourg, du 14 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le Mémorial) N° 311 du 22 mars 2003, modifié à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 10 juillet 2015, non encore publié au Mémorial. (les Statuts).

Les Associés déclarent que la totalité du capital social de la Société est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, qui est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider de tous les points

à l'ordre du jour. Les Associés renoncent aux formalités de convocation et déclarent avoir préalablement pris connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée qui est le suivant:

Ordre du jour

1. Constatation de l'augmentation de capital du 24 juillet 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 24 juillet 2015;
2. Constatation de l'augmentation de capital du 24 juillet 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 24 juillet 2015;
3. Constatation de l'augmentation de capital du 29 juillet 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 29 juillet 2015;
4. Constatation de l'augmentation de capital du 30 juillet 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 30 juillet 2015;
5. Constatation de l'augmentation de capital du 5 août 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 5 août 2015;
6. Constatation de l'augmentation de capital du 6 août 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 6 août 2015;
7. Constatation de l'augmentation de capital du 14 août 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 14 août 2015;
8. Constatation de l'augmentation de capital du 18 août 2015 décidée sous le capital autorisé par les résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 18 août 2015;
9. Réduction du capital social de la Société de son montant actuel de EUR 53.432.750,- (cinquante-trois millions quatre cent trente-deux mille sept cent cinquante euros) par un montant de EUR 48.000,- (quarante-huit mille euros) pour le porter à un montant de EUR 53.384.750,- (cinquante-trois millions trois cent quatre-vingt-quatre mille sept cent cinquante euros) par le biais de l'annulation de (i) 191 (cent quatre-vingt-onze) parts sociales de classe I-9 et (ii) 193 (cent quatre-vingt-treize) parts sociales de classe D-9, ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros); et
10. Modification de l'article 6 des statuts de la Société afin de refléter les résolutions proposées ci-dessus.

Ceci ayant été déclaré, les Associés, représentés comme indiqué précédemment, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 24 juillet 2015 (les Résolutions I), le conseil de gérance de la Société a décidé:

- a) d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 2.256.875,- (deux millions deux cent cinquante-six mille huit cent soixante-quinze euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 48.818.125,- (quarante-huit millions huit cent dix-huit mille cent vingt-cinq euros), représenté par 390.545 (trois cent quatre-vingt-dix mille cinq cent quarante-cinq) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 69 (soixante-neuf) classes, à un montant de EUR 51.075.000,- (cinquante-et-un millions soixante-quinze mille euros), représenté par 408.600 (quatre cent huit mille six cents) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 69 (soixante-neuf) classes;
- b) d'émettre 18.055 (dix-huit mille cinquante-cinq) nouvelles parts sociales de classe B-11 (les Nouvelles Parts Sociales de classe B-11), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSG Lendings IV, prénommé; et
- c) d'allouer EUR 48,19 (quarante-huit euros et dix-neuf centimes) au compte de prime d'émission de la Société sur l'apport totale de LSG Lendings IV de EUR 2.256.923,19 (deux millions deux cent cinquante-six mille neuf cent vingt-trois euros et dix-neuf centimes).

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, a accepté la souscription et le paiement par LSG Lendings IV des Nouvelles Parts Sociales de classe B-11, suivant les Résolutions I.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe B-11 a été effectué le 24 juillet 2015 par LSG Lendings IV, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 51.075.000,- (cinquante-et-un millions soixante-quinze mille euros) à compter du 24 juillet 2015.

Deuxième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 24 juillet 2015 (les Résolutions II), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a) d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 467.750,- (quatre-cent soixante-sept mille sept cent cinquante euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 51.075.000,- (cinquante-et-un millions soixante-quinze mille euros), représenté par 408.600 (quatre cent huit mille six cents) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 69 (soixante-neuf) classes, à un montant de EUR 51.542.750,- (cinquante-et-un millions cinq cent quarante-deux mille sept cent cinquante euros), représenté par 412.342 (quatre cent douze mille trois cent quarante-deux) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 69 (soixante-neuf) classes; et

b) d'émettre 3.742 (trois mille sept cent quarante-deux) nouvelles parts sociales de classe B-11 (les Nouvelles Parts Sociales de classe B-11), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSG Lendings IV, prénommé.

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSG Lendings IV des Nouvelles Parts Sociales de classe B-11, suivant les Résolutions II.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe B-11 a été effectué le 24 juillet 2015 par LSG Lendings IV, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 51.542.750,- (cinquante-et-un millions cinq cent quarante-deux mille sept cent cinquante euros) à compter du 24 juillet 2015.

Troisième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 29 juillet 2015 (les Résolutions III), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a) d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 225.000,- (deux-cent vingt-cinq mille euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 51.542.750,- (cinquante-et-un millions cinq cent quarante-deux mille sept cent cinquante euros), représenté par 412.342 (quatre cent douze mille trois cent quarante-deux) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 69 (soixante-neuf) classes, à un montant de EUR 51.767.750,- (cinquante-et-un millions sept cent soixante-sept mille sept cent cinquante euros), représenté par 414.142 (quatre cent quatorze mille cent quarante-deux) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 69 (soixante-neuf) classes; et

b) d'émettre 1.800 (mille huit cents) nouvelles parts sociales de classe B-9 (les Nouvelles Parts Sociales de classe B-9), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSREF3 Lagoon, prénommé.

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSREF3 Lagoon des Nouvelles Parts Sociales de classe B-9, suivant les Résolutions III.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe B-9 a été effectué le 29 juillet 2015 par LSREF3 Lagoon, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 51.767.750,- (cinquante-et-un millions sept cent soixante-sept mille sept cent cinquante euros) à compter du 29 juillet 2015.

Quatrième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 30 juillet 2015 (les Résolutions IV), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a) d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 10.000,- (dix mille euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 51.767.750,- (cinquante-et-un millions sept cent soixante-sept mille sept cent cinquante euros), représenté par 414.142 (quatre cent quatorze mille cent quarante-deux) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 69 (soixante-neuf) classes, à un montant de EUR 51.777.750,- (cinquante-et-un millions sept cent soixante-dix-sept mille sept cent cinquante euros), représenté par 414.222 (quatre cent quatorze mille deux cent vingt-deux) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 69 (soixante-neuf) classes;

b) d'émettre 80 (quatre-vingts) nouvelles parts sociales de classe B-7 (les Nouvelles Parts Sociales de classe B-7), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSG Lendings II, prénommé; et

c) d'allouer EUR 3,00 (trois euros) au compte de prime d'émission de la Société sur l'apport totale de LSG Lendings II de EUR 10.003 (dix mille trois euros).

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSG Lendings II des Nouvelles Parts Sociales de classe B-7 suivant les Résolutions IV.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe B-7 a été effectué le 30 juillet 2015 par LSG Lendings II, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 51.777.750,- (cinquante-et-un millions sept cent soixante-dix-sept mille sept cent cinquante euros) à compter du 30 juillet 2015.

Cinquième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 5 août 2015 (les Résolutions V), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a) d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 83.000,- (quatre-vingt-trois mille euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 51.777.750,- (cinquante-et-un millions sept cent soixante-dix-sept mille sept cent cinquante euros), représenté par 414.222 (quatre cent quatorze mille deux cent vingt-deux) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 69 (soixante-neuf) classes, à un montant de EUR 51.860.750,- (cinquante-et-un millions huit cent soixante mille sept cent cinquante euros), représenté par 414.886 (quatre cent quatorze mille huit cent quatre-vingt-six) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 69 (soixante-neuf) classes;

b) d'émettre 664 (six cent soixante-quatre) nouvelles parts sociales de classe C-9 (les Nouvelles Parts Sociales de classe C-9), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSG Lendings III, prénommé.

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSG Lendings III des Nouvelles Parts Sociales de classe C-9 suivant les Résolutions V.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe C-9 a été effectué le 5 août 2015 par LSG Lendings III, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 51.860.750,- (cinquante-et-un millions huit cent soixante mille sept cent cinquante euros) à compter du 5 août 2015.

Sixième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 6 août 2015 (les Résolutions VI), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a) de créer une nouvelle classe de parts sociales intitulée la «classe B-10» en relation avec l'investissement «Bentley»;

b) d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 1.450.000,- (un million quatre cent cinquante mille euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 51.860.750,- (cinquante-et-un millions huit cent soixante mille sept cent cinquante euros), représenté par 414.886 (quatre cent quatorze mille huit cent quatre-vingt-six) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 69 (soixante-neuf) classes, à un montant de EUR 53.310.750,- (cinquante-trois millions trois cent dix mille sept cent cinquante euros), représenté par 426.486 (quatre cent vingt-six mille quatre cent quatre-vingt-six) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes; et

c) d'émettre 11.600 (onze mille six cents) nouvelles parts sociales de classe B-10 (les Nouvelles Parts Sociales de classe B-10), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSGH IV, prénommé.

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSGH IV des Nouvelles Parts Sociales de classe B-10 suivant les Résolutions VI.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe B-10 a été effectué le 6 août 2015 par LSGH IV, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 53.310.750,- (cinquante-trois millions trois cent dix mille sept cent cinquante euros) à compter du 6 août 2015.

Septième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 14 août 2015 (les Résolutions VII), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a) d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 42.000,- (quarante-deux mille euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 53.310.750,- (cinquante-trois millions trois cent dix mille sept cent cinquante euros), représenté par 426.486 (quatre cent vingt-six mille quatre cent quatre-vingt-six) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes, à un montant de EUR 53.352.750,- (cinquante-trois millions trois cent cinquante-deux mille sept cent cinquante euros), représenté par 426.822 (quatre cent vingt-six mille huit cent vingt-deux) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes; et

b) d'émettre 336 (trois cent trente-six) nouvelles parts sociales de classe C-5 (les Nouvelles Parts Sociales de classe C-5), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSGH, prénommé.

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSGH des Nouvelles Parts Sociales de classe C-5 suivant les Résolutions VII.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe C-5 a été effectué le 14 août 2015 par LSGH, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 53.352.750,- (cinquante-trois millions trois cent cinquante-deux mille sept cent cinquante euros) à compter du 14 août 2015.

Huitième résolution

L'article 7 des statuts de la Société prévoit un capital autorisé et autorise ainsi les gérants de la Société à augmenter le capital de la Société sous ce capital autorisé qui a été fixé à EUR 100.000.000,-. Cette autorisation est valable jusqu'au 10 juin 2018.

Suivant l'extrait des résolutions du conseil de gérance de la Société en date du 18 août 2015 (les Résolutions VIII), le conseil de gérance de la Société a décidé:

a) d'augmenter le capital social de la Société par un montant de EUR 80.000,- (quatre-vingt mille euros) en vue de le faire passer d'un montant de EUR 53.352.750,- (cinquante-trois millions trois cent cinquante-deux mille sept cent cinquante euros), représenté par 426.822 (quatre cent vingt-six mille huit cent vingt-deux) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes, à un montant de EUR 53.432.750,- (cinquante-trois millions quatre cent trente-deux mille sept cent cinquante euros), représenté par 427.462

(quatre cent vingt-sept mille quatre cent soixante-deux) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes; et

b) d'émettre 640 (six cent quarante) nouvelles parts sociales de classe A-10 (les Nouvelles Parts Sociales de classe A-10), ayant chacune une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros), entièrement souscrites par LSGH IV, prénommé.

Les Associés, préqualifiés et représentés comme indiqué ci-dessus, déclarent et acceptent que le conseil de gérance de la Société, ont accepté la souscription et le paiement par LSGH IV des Nouvelles Parts Sociales de classe A-10 suivant les Résolutions VIII.

Le paiement des Nouvelles Parts Sociales de classe A-10 a été effectué le 18 août 2015 par LSGH IV, la preuve en a été apportée au conseil de gérance de la Société ce même jour.

Une copie d'un extrait de compte démontrant le versement du montant de la souscription a été présentée au notaire instrumentaire et cette copie, après avoir été signée ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentaire, sera annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Le capital social de la Société était donc fixé à un montant de EUR 53.432.750,- (cinquante-trois millions quatre cent trente-deux mille sept cent cinquante euros) à compter du 18 août 2015.

Neuvième résolution

Les Associés décident de réduire le capital social de la Société par un montant de EUR 48.000,- (quarante-huit mille euros) afin de le porter de son montant actuel de 53.432.750,- (cinquante-trois millions quatre cent trente-deux mille sept cent cinquante euros), représenté par 427.462 (quatre cent vingt-sept mille quatre cent soixante-deux) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes, à un montant de EUR 53.384.750,- (cinquante-trois millions trois cent quatre-vingt-quatre mille sept cent cinquante euros) représenté par 427.078 (quatre cent vingt-sept mille soixante-dix-huit) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisées en 70 (soixante-dix) classes, par le biais de:

- (i) l'annulation de 191 (cent quatre-vingt-onze) parts sociales de classe I-9, chacune étant détenue par LSG Lendings III, et le remboursement à LSG Lendings III d'un montant de EUR 23.875,-(vingt-trois mille huit cent soixante-quinze euros); et

- (ii) l'annulation de 193 (cent quatre-vingt-treize) parts sociales de classe D-9, chacune étant détenue par LSG Lendings III et le remboursement à LSG Lendings III d'un montant de EUR 24.125,-(vingt-quatre mille cent vingt-cinq euros).

Dixième résolution

A la suite des résolutions précédentes, les Associés décident de modifier l'article 6 des Statuts de la Société afin de lui donner désormais la teneur suivante dans sa version française:

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 53.384.750,-(cinquante-trois millions trois cent quatre-vingt-quatre mille sept cent cinquante euros), représenté par 427.078 (quatre cent vingt-sept mille soixante-dix-huit) parts sociales ordinaires, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, divisé en classes comme suit:

1. 610 parts sociales de classe B;
2. 545 parts sociales de classe J-1;
3. 9.985 parts sociales de classe A-2;
4. 413 parts sociales de classe B-2;
5. 7.476 parts sociales de classe C-2;
6. 5.109 parts sociales de classe E-2;
7. 10 parts sociales de classe H-2;
8. 2.195 parts sociales de classe K-2;
9. 2.634 parts sociales de classe L-2;
10. 509 parts sociales de classe AA-2;
11. 1 parts sociale de classe BB-2;
12. 112 parts sociales de classe GG-2;
13. 1.191 parts sociales de classe HH-2;
14. 11.278 parts sociales de classe D-3;
15. 720 parts sociales de classe I-3;
16. 3.228 parts sociales de classe K-3;
17. 216 parts sociales de classe N-3;
18. 2.731 parts sociales de classe O-3;
19. 17.532 parts sociales de classe Q-3;
20. 2.238 parts sociales de classe U-3;
21. 502 parts sociales de classe W-3;

22. 543 parts sociales de classe X-3;
23. 440 parts sociales de classe Y-3;
24. 416 parts sociales de classe AA-3;
25. 32 parts sociales de classe BB-3;
26. 221 parts sociales de classe DD-3;
27. 50 parts sociales de classe EE-3;
28. 13 parts sociales de classe FF-3;
29. 378 parts sociales de classe II-3;
30. 161 parts sociales de classe KK-3;
31. 2.244 parts sociales de classe A-4;
32. 39.737 parts sociales de classe B-4;
33. 47 parts sociales de classe C-4;
34. 4.365 parts sociales de classe D-4;
35. 2.777 parts sociales de classe E-4;
36. 4.142 parts sociales de classe F-4;
37. 4.377 parts sociales de classe A-5;
38. 3.881 parts sociales de classe C-5;
39. 2.129 parts sociales de classe E-5;
40. 2 parts sociales de classe F-5;
41. 602 parts sociales de classe B-6;
42. 3.519 parts sociales de classe C-6;
43. 8 parts sociales de classe E-6;
44. 8 parts sociales de classe F-6
45. 8 parts sociales de classe G-6
46. 8 parts sociales de classe H-6
47. 16 parts sociales de classe I-6
48. 649 parts sociales de classe A-7;
49. 1.660 parts sociales de classe B-7;
50. 3.417 parts sociales de classe C-7;
51. 8.200 parts sociales de classe A-8;
52. 4.184 parts sociales de classe B-8;
53. 4.217 parts sociales de classe C-8;
54. 6.478 parts sociales de classe D-8;
55. 393 parts sociales de classe F-8;
56. 27.350 parts sociales de classe A-9;
57. 38.677 parts sociales de classe B-9;
58. 37.434 parts sociales de classe C-9;
59. 19.768 parts sociales de classe D-9;
60. 1.102 parts sociales de classe E-9;
61. 2.248 parts sociales de classe F-9;
62. 5.814 parts sociales de classe G-9;
63. 50.656 parts sociales de classe H-9;
64. 11.367 parts sociales de classe I-9;
65. 5.520 parts sociales de classe J-9;
66. 3.918 parts sociales de classe K-9;
67. 940 parts sociales de classe A-10;
68. 11,600 parts sociales de classe B-10;
69. 10.730 parts sociales de classe A-11;et
70. 31.397 parts sociales de classe B-11.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 28 août 2015. Relation: 2LAC/2015/19451. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-.

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Référence de publication: 2015147792/791.

(150161734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Victoire Investissement Holding SARL, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 64.132.175,93.

Siège social: L-1720 Luxembourg, 2, rue Heine.

R.C.S. Luxembourg B 172.929.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société du 2 septembre 2015 que:

1. Le siège social de la société est transféré de son ancienne adresse au 2, rue Heine L-1720 Luxembourg avec effet rétroactif au 1^{er} septembre 2015.

2. La démission de Monsieur Gilles DEPIENNE, gérant de catégorie B, avec effet au 2 septembre 2015, a été acceptée.

3. Madame Sandrine BISARO, née le 28 juin 1969 à Metz (France), demeurant professionnellement au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, est nommée gérant de catégorie B avec effet au 2 septembre 2015 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Référence de publication: 2015148008/19.

(150161670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Marathon Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 199.688.

—
STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on the seventeenth day of the month of August.

Before Maître Cosita Delvaux, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared

Marathon Patent Group, Inc., a corporation organized and existing under the laws of Nevada with registered office at 202 South Minnesota Street, Carson City, Nevada 89703, United States of America and registered with the Secretary of State of the State of Nevada, United States of America, under number NV20101138007,

represented by Me Alexandre Pel, Maître en Droit, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 10 August 2015 which shall be registered together with the present deed.

The appearing party, acting in the above stated capacity, has requested the undersigned notary to draw up the articles of association of a joint stock company ("société anonyme") "Marathon Group S.A.", which is hereby established as follows:

Art. 1. Form, Name. There exists among the sole shareholder and all those who may become owners of the Shares hereafter a company in the form of a société anonyme, under the name of "Marathon Group S.A." (the "Company").

Art. 2. Duration. The Company is established for an undetermined duration. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

Art. 3. Registered office.

3.1 The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a General Meeting deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

3.2 The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the Board of Directors.

3.3 The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

3.4 In the event that the Board of Directors determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the Board of Directors.

Art. 4. Purpose, Object.

4.1 The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other entities or enterprises, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities or rights of any kind including interests in partnerships, and the holding, acquisition, disposal, investment in any manner (in), development, licensing or sub licensing of, any patents or other intellectual property rights of any nature or origin as well as the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

4.2 The Company may borrow in any form and proceed to the issue by private or public of bonds, convertible bonds and debentures or any other securities or instruments it deems fit.

4.3 In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any entity as the Company may deem fit (including up stream or cross stream), take any controlling, management, administrative and/or supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

4.4 Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 5. Share capital.

5.1 The Company has an issued share capital of thirty-one thousand Euro (€ 31,000) represented by a total of three million one hundred thousand (3,100,000) fully paid Shares, each with a nominal value of one Euro cent (€0.01) with such rights and obligations as set forth in the present Articles.

5.2 The issued share capital of the Company may be increased or reduced one or several times by a resolution of the General Meeting of Shareholders adopted in compliance with the quorum and majority rules set by these Articles of Incorporation or, as the case may be, by law for any amendment of these Articles of Incorporation.

5.3 The Company may not issue fractional Shares. The Board of Directors shall be authorised at its discretion to provide for the payment of cash or the issuance of scrip in lieu of any fraction of a Share.

5.4 The Company or its subsidiaries may proceed to the purchase or repurchase of its own Shares and may hold Shares in treasury, each time within the limits laid down by law.

5.5 Any Share premium shall be freely distributable in accordance with the provision of these Articles.

Art. 6. Shares.

6.1 Shares of the Company are in registered form only.

6.2 A register of Shares will be kept at the registered office of the Company, where it will be available for inspection by any Shareholder. Ownership of registered Shares will be established by inscription in the said register.

6.3 The Shares are indivisible vis-à-vis the Company which will recognise only one holder per Share. In case a Share is held by more than one person (in the case of fractions of Shares or otherwise), the persons claiming ownership of the Share will be required to name a single proxy to represent the Share vis-à-vis the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to such Share until one person has been so appointed. The same rule shall apply in the case of a conflict between an usufructuary and a bare owner or between a pledgor and a pledgee.

6.4 The Company may consider the person in whose name the registered Shares are registered in the register of Shareholders as the full owner of such registered Shares. The Company shall be completely free from any responsibility in dealing with such registered Shares towards third parties and shall be justified in considering any right, interest or claims of such third parties in or upon such registered shares to be non-existent, subject, however, to any right which such third party might have to demand the registration or change in registration of registered Shares. In the event that a holder of registered shares does not provide an address to which all notices or announcements from the Company may be sent, the Company

may permit a notice to this effect to be entered into the register(s) of Shareholders and such holder's address will be deemed to be at the registered office of the Company or such other address as may be so entered by the Company from time to time, until a different address shall be provided to the Company by such holder. The holder may, at any time, change his address as entered in the register(s) of Shareholders by means of written notification to the Company.

6.5 All communications and notices to be given to a registered Shareholder shall be deemed validly made to the latest address communicated by the Shareholder to the Company.

6.6 Upon the written request of a Shareholder, registered nominative Share certificate(s) recording the entry of such Shareholder in the register of Shareholders may be issued in such denominations as the Board of Directors shall prescribe. The certificates so issued shall be in such form and shall bear such legends and such numbers of identification as shall be determined by the Board of Directors. Such certificates shall be signed manually or by facsimile by two Board Members. Lost, stolen or mutilated certificates will be replaced by the Company upon such evidence, undertakings and indemnities as may be deemed satisfactory to the Company, provided that mutilated Share certificates shall be delivered before new certificates are remitted.

Art. 7. Transfer of Shares. A transfer of registered Shares made in accordance with the provisions of the present Articles shall be carried out by means of a declaration of transfer entered in the relevant register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their duly authorised representatives. The Company may accept and enter in the relevant register a transfer on the basis of correspondence or other documents recording the agreement between the transferor and the transferee satisfactory to the Company.

Art. 8. Voting of shares. Each Share shall carry one vote unless otherwise provided for by law.

Art. 9. Management of the Company - Board of Directors - Sole Director.

9.1 The Company shall be managed by a Board of Directors which is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of disposal, management and administration falling within the purposes of the Company. In the event the Company has only one Shareholder, the Company may at the option of the sole Shareholder, be managed by one Director as provided for by law and all provisions in the present Articles referring to the Board of Directors shall be deemed to refer to the sole Director who shall have all such powers as provided for by law and as set forth in the present Articles with respect to the Board of Directors.

9.2 All powers not expressly reserved by the law or by the Articles of the Company to the General Meeting shall be within the competence of the Board of Directors.

9.3 Except as otherwise provided herein or by law, the Board of Directors of the Company is authorised to take such action (by resolution or otherwise) and to adopt such provisions as shall be necessary, appropriate, convenient or deemed fit to implement the purpose of the Company.

Art. 10. Composition of the Board of Directors.

10.1 Except in case of a sole shareholder where the Company may be managed by a sole Director as set forth in article 9, the Company shall be managed by a Board of Directors composed of no less than three (3) Directors who may but do not need to be Shareholders of the Company.

10.2 The Directors are appointed by the General Meeting of Shareholders for a period not exceeding six (6) years or until their successors are elected; provided however that any one or more of the Directors may be removed with or without cause (ad nutum) by the General Meeting of Shareholders by a simple majority vote of votes cast at a General Meeting of Shareholders. The Directors shall be eligible for re-election.

10.3 In the event of a vacancy in the office of a Director because of death, retirement, resignation, dismissal, removal or otherwise, the remaining Directors may fill such vacancy and appoint a successor to act until the next General Meeting of Shareholders.

Art. 11. Chairman.

11.1 The Board of Directors shall, to the extent required by law and otherwise may, appoint the chairman of the Board of Directors amongst its members. The chairman shall preside over all meetings of the Board of Directors and of Shareholders including class meetings. In the absence of the chairman a chairman ad hoc elected by the Board, the General Meeting of shareholders (or class meeting, as the case may be), shall chair the relevant meeting.

11.2 In case of a tie the chairman (or any other Board member) shall not have a casting vote.

Art. 12. Board Proceedings.

12.1 The Board of Directors shall meet upon call by (or on behalf of) any Director.

12.2 Notice of any meeting of the Board of Directors must be given by letter, cable, telegram, telephone, facsimile transmission, telex or e-mail advice to each Director two (2) days before the meeting, except in the case of an emergency, in which event a twenty four (24) hours notice shall be sufficient. No convening notice shall be required for meetings held pursuant to a schedule previously approved by the Board and communicated to all Board members. A meeting of the Board may also be validly held without convening notice to the extent the Directors present or represented do not object and those Directors not present or represented have waived the convening notice in writing, by fax or email.

12.3 Meetings of the Board of Directors may be held physically or, in all circumstances, by way of conference call (or similar means of communication which permit the participants to communicate with each other).

12.4 Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing by letter or by cable, telegram, facsimile transmission or e-mail another Director as his proxy.

12.5 The duly convened meeting of the Board of Directors shall be duly constituted and validly deliberate if at a majority of all Directors in office (and able to vote) is present or represented. Resolutions put to the vote shall be passed only if approved by a simple majority of affirmative votes of the Directors present or represented (and able to vote).

12.6 Meetings of the Board of Directors may be validly held at any time and in all circumstances by means of telephonic conference call, videoconference or any other means, which allow the identification of the relevant Director. A Director attending in such manner shall be deemed present at the meeting for as long as he is connected.

12.7 The Board of Directors may also in all circumstances with unanimous consent pass resolutions by circular means and written resolutions signed by all members of the Board will be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letters, cables, facsimile transmission, or e-mail.

12.8 The minutes of any meeting of the Board of Directors (or copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise) shall be signed by the chairman of the Board, the chairman of the relevant meeting or by any two (2) Directors or as resolved at the relevant Board meeting or a subsequent Board meeting.

Art. 13. Delegation of power, committees, secretary.

13.1 The Board may delegate the daily management of the business of the Company, as well as the power to represent the Company in its day to day business, to individual Directors or other officers or agents of the Company (with power to sub-delegate). In addition the Board of Directors may delegate the daily management of the business of the Company, as well as the power to represent the Company in its day to day business to an executive committee as it deems fit. The Board of Directors shall determine the conditions of appointment and dismissal as well as the remuneration and powers of any person or persons so appointed.

13.2 The Board of Directors may (but shall not be obliged to unless required by law) establish one or more committees (including an audit committee and a compensation committee) and for which it shall, if one or more of such committees are set up, appoint the members (who may be but do not need to be Board members), determine the purpose, powers and authorities as well as the procedures and such other rules as may be applicable thereto.

13.3 The Board of Directors may appoint a secretary of the Company who may but does not need to be a member of the Board of Directors and determine his responsibilities, powers and authorities.

Art. 14. Binding Signature. The Company will be bound by the signature of the sole Director, or in case of plurality of Directors, by the signature of any two (2) Directors or by the sole or joint signatures of any persons to whom such signatory power shall have been delegated by the Board of Directors. For the avoidance of doubt, for acts regarding the daily management of the Company, the Company will be bound by the sole signature of the administrateur délégué ("Chief Executive Officer" or "CEO") or any person or persons to whom such signatory power shall be delegated by the Board of Directors.

Art. 15. Board Indemnification.

15.1 The Directors are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

15.2 Subject to the exceptions and limitations listed in article 15.3, every person who is, or has been, a Director or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such Director or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

15.3 No indemnification shall be provided to any Director or officer:

15.3.1 Against any liability to the Company or its shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

15.3.2 With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

15.3.3 In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the Board of Directors.

15.4 The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any Director or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such Director or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including directors and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

15.5 Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or director, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this article.

Art. 16. Conflicts of Interest.

16.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer, agent, adviser or employee of such other company or firm. Any Director or officer who serves as a director, officer or employee or otherwise of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm only, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

16.2 In the case of a personal conflict of interest of a Director, such Director shall indicate such conflict of interest to the Board and shall not deliberate or vote on the relevant matter. Any conflict of interest arising at Board level shall be reported to the next General Meeting of Shareholders before any resolution as and to the extent required by law.

Art. 17. Meetings of Shareholders - Annual General Meeting.

17.1 Any regularly constituted General Meeting of Shareholders of the Company shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

17.2 The annual general meeting of Shareholders shall be held, in accordance with Luxembourg law, at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the third Thursday of June of each year at 13.00 (local time) (or such other date as may be permitted by law). If such day is a legal holiday, the annual General Meeting shall be held on the next following normal business day.

17.3 Other meetings of Shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

17.4 Notice of all meetings of Shareholders shall be given to each Shareholder as provided by law either by registered mail at least eight (8) days before the Meeting or by such publications as set forth in applicable law. If all of the Shareholders are present or represented at a general meeting of Shareholders, the General Meeting may be held without prior notice or publication.

17.5 A Shareholder may act at any meeting of Shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by fax or by cable or telegram or telex.

17.6 Except as otherwise provided for herein or as required by law, resolutions at a duly constituted Meeting of Shareholders will be passed by a simple majority of the votes cast.

17.7 The Board of Directors, acting reasonably, may determine all other conditions that must be fulfilled by Shareholders for them to take part in any General Meeting of Shareholders.

17.8 General meetings of Shareholders shall be presided over by the chairman of the Board of Directors, or, in his absence, by any other person designated by the General Meeting.

17.9 The Board of Directors may decide to allow the casting of votes in writing. In such case Shareholders may cast their vote by mail, by means of a form which shall contain at least the following mentions:

17.9.1 the date, time and place of the general meeting,

17.9.2 the name, address and other appropriate particulars of the shareholder,

17.9.3 the number of shares held by the shareholder,

17.9.4 the agenda,

17.9.5 the text of the proposed resolutions,

17.9.6 the possibility to express a positive or negative vote or an abstention;

17.9.7 the possibility to give power to vote on any new resolution or amendments to the proposed resolutions tabled at the General Meeting or announced by the Company after remittance of the voting form. Voting forms need to be remitted to the Company or its agent, no later than two (2) business day preceding the date of the relevant general meeting, unless the Company sets a shorter time limit. Duly completed and executed voting forms received as aforesaid shall be taken into account for the calculation of the quorum at such General Meeting. Incomplete voting forms or voting forms received after the relevant time limit set by the Company shall not be taken into account.

17.10 Complying with the requirements of the law, once the Board of Directors has ratified that appropriate robust and tested technology and the related means for the casting of votes are available, the Board of Directors may allow participation of Shareholders in the Meeting by way of video conference or by way of other telecommunication means permitting their due identification. Any Shareholder who participates in such a way to a General Meeting of the Company shall be deemed to be present at such General Meeting for the purpose of determining the quorum and shall be entitled to vote on matters considered at such General Meeting. In case of interruption of transmissions or any other technical malfunctions having the same effect, the chairman may suspend the General Meeting. If such interruption can not be cured within one (1) hour of the suspension, the General Meeting may validly resume and deliberate on all outstanding items of the agenda not-

withstanding such interruption provided that those Shareholders no longer participating shall no longer be counted in the quorum.

17.11 The provisions applying to the General Meeting of Shareholders shall apply mutatis mutandis to class meetings.

17.12 In case the Company has only one Shareholder, such sole Shareholder shall have all powers of the General Meeting. Resolutions of the sole Shareholder are recorded in writing.

17.13 Holders of notes or bonds issued by the Company shall not, unless compulsorily otherwise provided for by law, be entitled to assist or attend General Meetings.

Art. 18. Amendments of Articles. The Articles of Incorporation may be amended from time to time by a resolution of the General Meeting of Shareholders to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg and as may otherwise be provided herein.

Art. 19. Accounting Year. The accounting year of the Company shall begin on first of January and shall terminate on thirty-first of December of each year.

Art. 20. Auditor. The operations of the Company shall be supervised by one or more auditors as required by law. The auditor(s) shall be elected by the General Meeting of shareholders for a period ending at the date of the next annual general meeting of shareholders. The auditor(s) in office may be removed at any time by the Shareholders with or without cause.

Art. 21. Distributions.

21.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to a non distributable reserve as required by law. This allocation shall cease to be required as soon as and as long as such reserve amounts to ten per cent (10 %) of the issued share capital of the Company.

21.2 The General Meeting of Shareholders shall determine how the annual results of the Company will be disposed of in accordance with the provisions of the present Articles. The General Meeting of Shareholders may resolve to distribute any distributable net profits, reserves and/or premium.

21.3 A distribution declared but not paid (and not claimed) on a Share after five years cannot thereafter be claimed by the holder of such Share and shall be forfeited by the holder of such Share, and revert to the Company. No interest will be paid on distributions declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of Shares.

21.4 Interim dividends may be declared and paid by the Board of Directors subject to observing the terms and conditions provided by law either by way of a cash dividend or by way of an in kind dividend (including by way of Shares).

Art. 22. Liquidation.

22.1 In the event of the dissolution of the Company for whatever reason or whatever time, the liquidation will be performed by liquidators or by the Board of Directors then in office who will be endowed with the powers provided by articles 144 et seq. of the Luxembourg Company Law. Once all debts, charges and liquidation expenses have been met, any balance resulting shall be paid to the holders of Shares in the Company in accordance with the provisions of these Articles.

Art. 23. Sole Shareholder. If, and as long as one Shareholder holds all the Shares of the Company, the Company shall exist as a single Shareholder company pursuant to the provisions of Company Law.

Art. 24. Definitions.

Articles or Articles of Incorporation	Means the present articles of incorporation of the Company as amended from time to time
Board or Board of Directors	Means the Board of Directors (conseil d'administration) of the Company (or as the case may be the sole director)
Company Law	Means the law of 10 th August 1915 on commercial companies as amended (and any replacement law thereof)
Director	Means a member of the Board of Directors or as the case may be, the sole Director of the Company
General Meeting	Means the general meeting of Shareholders
Shareholder	Means a duly registered holder of Shares of the Company
Shares	Means the shares (actions) of the Company

Art. 25. Applicable law. For anything not dealt with in the present Articles of Incorporation, the Shareholders refer to the relevant legislation.

Subscription - Payment

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the appearing party has subscribed and entirely paid-up the three million one hundred thousand (3,100,000) shares for thirty one thousand euro (€31,000).

The shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of thirty one thousand euro (€31,000) is available to the Company. Evidence of the payment of the subscription price has been shown to the undersigned notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Articles 26, 26-3 and 26-5 of the Law of August 10, 1915 on Commercial Companies, as amended, have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Expenses, Valuation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately EUR 1,500.-.

Extraordinary decision of the shareholders

The sole shareholder has forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.
2. The following person is appointed as sole director of the Company for a six (6) year term ending at the general meeting resolving on the annual accounts of year end 2020 (subject to the articles of association of the Company):

Name	Professional or private Address	Title	Date of birth	City and country of birth
Richard Chernicoff	11100 Santa Monica Boulevard, Suite 380 Los Angeles, California 90025 United States of America	Director	7 June 1965	Los Angeles, California, United States of America

3. Ernst & Young, Société Anonyme, R.C.S. Luxembourg B47771, has been appointed as approved statutory auditor (réviseur d'entreprises agréé) of the Company for a period ending on the date of the annual general meeting held in 2017 subject to the articles of association of the Company.

Special dispositions

- 1.- The first accounting year shall begin on the date of incorporation and shall terminate on 31st December 2016.
- 2.- The first annual general meeting shall be held in 2017.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said person appearing signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quinze, le dix-septième jour du mois d'août.

Par-devant Maître Cosita Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu

Marathon Patent Group, Inc., une société constituée et existant en vertu des lois du Nevada, dont le siège social se situe au 202 South Minnesota Street, Carson City, Nevada 89703, États-Unis d'Amérique, et immatriculée auprès du Secrétaire d'État de l'État du Nevada, États-Unis d'Amérique, sous le numéro NV20101138007;

représentée par Me Alexandre Pel, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 10 août 2015, laquelle sera enregistrée avec le présent acte.

La partie comparante, agissant ès qualités, a requis le notaire soussigné d'établir les statuts d'une société anonyme sous la dénomination de «Marathon Group S.A.», laquelle est constituée par les présentes comme suit:

Art. 1^{er}. Forme, dénomination. Il existe entre l'actionnaire unique et tous ceux qui deviendront détenteurs des Actions par la suite une société anonyme sous la dénomination de «Marathon Group S.A.» (la «Société»).

Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. La Société peut être dissoute à tout moment par résolution des Actionnaires adoptée de la manière prévue pour la modification des présents Statuts.

Art. 3. Siège social.

3.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision d'une Assemblée Générale délibérant comme en matière de modification des Statuts.

3.2 Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la commune par simple décision du Conseil d'Administration.

3.3 La Société peut avoir des bureaux et des succursales, tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

3.4 Dans le cas où le Conseil d'Administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert temporaire de son siège social, restera une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portés à la connaissance de toute partie intéressée par le Conseil d'Administration.

Art. 4. Objet social.

4.1 La Société a pour objet la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, ou dans d'autres entités ou entreprises, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière de même que le transfert par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, de titres obligataires et d'autres titres ou droits de quelque nature que ce soit, y compris des intérêts dans des sociétés de personnes, ainsi que la détention, l'acquisition, l'aliénation, l'investissement de quelque manière que ce soit (dans), le développement, la licence ou sous-licence de tout brevet ou autre droit de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit, de même que la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut exercer ses activités par l'intermédiaire de succursales à Luxembourg ou à l'étranger.

4.2 La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé ou public à l'émission d'obligations, d'obligations convertibles et de certificats de créance ou de tout autre titre ou instrument qu'elle juge approprié.

4.3 D'une manière générale, elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, sûretés ou autrement) à des sociétés ou d'autres entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui font partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre entité que la Société juge appropriée (y compris horizontalement ou verticalement), prendre toutes les mesures de contrôle, de gestion, d'administration et/ou de surveillance et effectuer toutes les opérations qu'elle considère nécessaires ou utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

4.4 Enfin, la Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, techniques, financières ou autres, liées directement ou indirectement dans tous les domaines, afin de faciliter l'accomplissement de son objet social.

Art. 5. Capital social.

5.1 La Société a un capital social émis de trente et un mille euros (31.000 €) représenté par un total de trois millions cent mille (3.100.000) Actions entièrement libérées, ayant chacune une valeur nominale d'un centime d'euro (0,01 €) ainsi que les droits et obligations prévus dans les présents Statuts.

5.2 Le capital social émis de la Société peut être augmenté ou réduit en une ou plusieurs fois par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires adoptée conformément aux règles de quorum et de majorité prévues par les présents Statuts ou, le cas échéant, par la loi en ce qui concerne la modification des présents Statuts.

5.3 La Société ne peut pas émettre de fractions d'Actions. Le Conseil d'Administration est autorisé, à sa discrétion, à procéder au paiement d'espèces ou à l'émission de certificats en remplacement de toute fraction d'Action.

5.4 La Société ou ses filiales pourront acheter ou racheter ses propres Actions et pourront détenir des Actions en trésorerie, à chaque fois dans les limites prévues par la loi.

5.5 Toute prime d'émission sera librement distribuable conformément aux dispositions des présents Statuts.

Art. 6. Actions.

6.1 Les Actions de la Société sont uniquement sous forme nominative.

6.2 Un registre des Actionnaires sera tenu au siège social de la Société où il pourra être consulté par tout Actionnaire. La propriété des Actions nominatives sera établie par inscription dans ledit registre.

6.3 Les Actions sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaîtra qu'un seul détenteur par Action. Lorsqu'une Action est détenue par plus d'une personne (en cas de fractions d'Actions ou autrement), les personnes qui prétendent être propriétaires de ladite Action devront désigner une seule personne pour représenter l'Action à l'égard de la Société. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette Action jusqu'à ce qu'une seule personne ait ainsi été désignée. La même règle s'appliquera en cas de conflit entre un usufruitier et un nu-détenteur ou entre un créancier gagiste et un débiteur gagiste.

6.4 La Société peut considérer la personne au nom de laquelle les Actions nominatives sont inscrites dans le registre des Actionnaires comme étant le propriétaire unique desdites Actions nominatives. La Société n'encourra aucune responsabilité dans quelque opération que ce soit avec de telles Actions à l'égard des tiers, et aura le droit de considérer les droits, intérêts ou demandes de ces tiers sur ces actions nominatives comme inexistantes, sous réserve toutefois de tout droit qu'aurait ce tiers de requérir l'inscription ou la modification de l'inscription des Actions nominatives. Dans le cas où un détenteur d'actions nominatives ne fournirait pas d'adresse à laquelle toutes les notifications et annonces de la Société peuvent être envoyées, la Société pourra permettre une inscription à cet effet dans le(s) registre(s) des Actionnaires et l'adresse de ce détenteur sera réputée être au siège social de la Société ou une autre adresse que la Société pourra inscrire de temps à autre jusqu'à ce que ce détenteur ait fourni une adresse différente à la Société. Le détenteur peut, à tout moment, changer son adresse telle qu'elle figure dans le(s) registre(s) des Actionnaires au moyen d'une notification écrite à envoyer à la Société.

6.5 Toutes les communications et notifications devant être envoyées à un Actionnaire inscrit sont considérées comme étant valablement effectuées à la dernière adresse communiquée par l'Actionnaire à la Société.

6.6 Sur la demande écrite d'un Actionnaire, un (des) certificat(s) représentatif(s) d'Actions nominatives établissant l'inscription de cet Actionnaire dans le registre des Actionnaires peut (peuvent) être émis dans les coupures que le Conseil d'Administration déterminera. Les certificats ainsi émis auront la forme et porteront les légendes et les numéros d'identification que le Conseil d'Administration déterminera. Ces certificats seront signés manuellement ou par télécopie par deux Membres du Conseil. Les certificats perdus, volés ou endommagés seront remplacés par la Société sur présentation de la preuve, des engagements et indemnités jugés satisfaisants par la Société, à condition que les certificats d'Actions endommagés soient remis à la Société avant que les nouveaux certificats soient délivrés.

Art. 7. Transfert des Actions. Un transfert d'Actions nominatives réalisé conformément aux dispositions des présents Statuts se fera par une déclaration de transfert inscrite dans le registre concerné, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou par leurs représentants dûment autorisés. La Société pourra accepter et inscrire dans le registre approprié un transfert sur la base d'une correspondance ou d'autres documents constatant l'accord conclu entre le cédant et le cessionnaire et jugé satisfaisant par la Société.

Art. 8. Droits de vote des Actions. Chaque Action donne droit à une voix sauf prescription contraire de la loi.

Art. 9. Administration de la Société - Conseil d'Administration-Administrateur unique.

9.1 La Société sera administrée par un Conseil d'Administration qui aura les pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires de la Société et pour autoriser et/ou exécuter tous les actes de disposition, de gestion et d'administration relevant de l'objet de la Société. Dans le cas où la Société ne compterait qu'un seul Actionnaire, la Société peut, à la discrétion de l'Actionnaire unique, être administrée par un seul Administrateur tel que prévu par la loi et toutes les dispositions des présents Statuts faisant référence au Conseil d'Administration seront considérées comme faisant référence à l'Administrateur unique qui aura tous les pouvoirs prévus par la loi et ceux prévus par les présents Statuts à l'égard du Conseil d'Administration.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou par les Statuts de la Société à l'Assemblée Générale relèvent de la compétence du Conseil d'Administration.

9.3 Sauf disposition contraire de la loi ou des présents Statuts, le Conseil d'Administration de la Société est autorisé à prendre les actions (par voie de résolution ou autrement) et à adopter les dispositions nécessaires, appropriées, opportunes ou jugées adéquates afin d'accomplir l'objet de la Société.

Art. 10. Composition du Conseil d'Administration.

10.1 Sauf en cas d'actionnaire unique où la Société peut être gérée par un Administrateur unique tel que prévu à l'article 9, la Société est administrée par un Conseil d'Administration composé d'au moins trois (3) Administrateurs qui peuvent mais ne doivent pas nécessairement être des Actionnaires de la Société.

10.2 Les Administrateurs sont élus par l'Assemblée Générale des Actionnaires pour une période ne pouvant excéder six (6) ans ou jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus; étant toutefois entendu qu'un ou que plusieurs Administrateurs peuvent être révoqués avec ou sans motif (ad nutum) par l'Assemblée Générale des Actionnaires à la majorité simple des voix exprimées lors d'une Assemblée Générale des Actionnaires. Les Administrateurs seront rééligibles.

10.3 En cas de vacance d'un poste d'Administrateur pour cause de décès, retraite, démission, révocation, renvoi ou autrement, les Administrateurs restants pourront pourvoir au remplacement du poste devenu vacant et élire un successeur qui restera en fonction jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Art. 11. Président.

11.1 Le Conseil d'Administration doit, dans la mesure où la loi le requiert et dans les autres cas peut, nommer le président du Conseil d'Administration en son sein. Le président présidera toutes les réunions du Conseil d'Administration et toutes les assemblées des Actionnaires, y compris les réunions et assemblées de classe. En l'absence du président, un président ad hoc élu par le Conseil ou l'Assemblée Générale des Actionnaires (ou assemblée de classe, le cas échéant) présidera l'assemblée concernée.

11.2 En cas d'une parité des votes, le président (ou tout autre membre du Conseil) n'aura pas de voix prépondérante.

Art. 12. Procédures au sein du Conseil.

12.1 Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation (ou pour le compte) d'un Administrateur.

12.2 Avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration sera donné par lettre, câble, télégramme, téléphone, télécopie, télex ou courriel à chaque Administrateur deux (2) jours avant la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas un préavis de vingt-quatre (24) heures sera suffisant. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour les réunions se tenant conformément à un échéancier préalablement adopté par le Conseil et communiqué à tous les membres du Conseil. Une réunion du Conseil peut aussi valablement être tenue sans avis de convocation dans la mesure où les Administrateurs présents ou représentés ne s'y opposent pas et que les Administrateurs qui ne sont pas présents ni représentés, ont renoncé à l'avis de convocation par écrit, par télécopie ou courriel.

12.3 Les réunions du Conseil d'Administration peuvent se tenir physiquement ou, en toutes circonstances, par voie de conférence téléphonique (ou d'autres moyens de communication similaires permettant aux participants de communiquer entre eux).

12.4 Tout Administrateur peut se faire représenter à toute réunion du Conseil d'Administration en désignant par écrit, par lettre ou par câble, télégramme, télécopie ou courriel un autre Administrateur comme mandataire.

12.5 Une réunion du Conseil d'Administration régulièrement convoquée est valablement constituée et peut valablement délibérer si la majorité de tous les Administrateurs en fonction (et pouvant voter) est présente ou représentée. Les décisions soumises au vote ne sont adoptées que si elles sont approuvées à la majorité simple des Administrateurs présents ou représentés (et pouvant voter).

12.6 Les réunions du Conseil d'Administration peuvent être valablement tenues à tout moment et en toutes circonstances par conférence téléphonique, vidéoconférence ou tout autre moyen permettant l'identification de l'Administrateur concerné. Un Administrateur participant à une réunion par l'un de ces moyens est considéré comme étant présent à une telle réunion aussi longtemps qu'il est connecté.

12.7 Le Conseil d'Administration peut également, en toutes circonstances et avec l'assentiment unanime, adopter des résolutions par voie circulaire et les résolutions écrites signées par tous les membres du Conseil seront aussi valables et effectives que si elles avaient été adoptées lors d'une réunion régulièrement convoquée et tenue. Ces signatures peuvent apparaître sur un seul document ou plusieurs copies de la même résolution et peuvent être établies par lettre, câble, télécopie ou courriel.

12.8 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration (ou les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs) doivent être signés par le président du Conseil, le président de la réunion en question ou par deux (2) Administrateurs ou tel que décidé lors de la réunion du Conseil concernée ou lors d'une réunion du Conseil ultérieure.

Art. 13. Délégation de pouvoirs, comités, secrétaire.

13.1 Le Conseil peut déléguer la gestion journalière des affaires de la Société de même que le pouvoir de représenter la Société dans ses affaires journalières à des Administrateurs individuels ou à d'autres fondés de pouvoirs ou agents de la Société (avec le pouvoir de sous-déléguer). En outre, le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière des affaires de la Société de même que le pouvoir de représenter la Société dans ses affaires journalières à un comité exécutif tel qu'il le juge approprié. Le Conseil d'Administration déterminera les conditions de nomination et de révocation de même que la rémunération et les pouvoirs de la personne ou des personnes ainsi nommée(s).

13.2 Le Conseil d'Administration peut (mais ne doit pas, à moins que la loi ne l'exige) établir un ou plusieurs comités (y compris un comité d'audit et un comité de rémunération) et pour lesquels il doit, si un ou plusieurs de ces comités sont établis, nommer les membres (qui peuvent mais ne doivent pas être membres du Conseil), déterminer l'objet, les pouvoirs et l'autorité ainsi que les procédures et toutes les autres règles qui peuvent y être applicables.

13.3 Le Conseil d'Administration peut nommer un secrétaire de la Société qui peut mais ne doit pas nécessairement être un membre du Conseil d'Administration et déterminer ses responsabilités, ses pouvoirs et son autorité.

Art. 14. Signatures autorisées. La Société sera engagée par la signature de l'Administrateur unique, ou en cas de pluralité d'Administrateurs, par la signature de deux (2) Administrateurs ou par les signatures conjointes ou individuelles de toutes personnes à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration. Afin d'éviter tout doute, pour les matières se rapportant à la délégation journalière de la Société, la Société sera engagée par la signature individuelle de l'administrateur délégué («Chief Executive Officer» ou «CEO») ou de toute(s) personne(s) à qui ce pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration.

Art. 15. Indemnisation du Conseil.

15.1 Les Administrateurs ne seront pas tenus personnellement responsables des dettes de la Société. En tant que mandataires de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs fonctions.

15.2 Sous réserve des exceptions et limitations prévues à l'article 15.3, toute personne qui est, ou a été, Administrateur ou fondé de pouvoir de la Société sera indemnisée par la Société dans la mesure la plus large permise par la loi pour toute responsabilité encourue et toutes les dépenses raisonnablement supportées par celui-ci dans le cadre d'une demande, action, poursuite ou procédure dans laquelle il est impliqué en tant que partie ou autrement en vertu du fait qu'il soit ou ait été Administrateur ou fondé de pouvoir, et pour tous les montants qu'il aurait payés ou supportés dans le cadre de leur règlement. Les termes «demande», «action», «poursuite» ou «procédure» s'appliqueront à toutes les demandes, actions, poursuites ou procédures judiciaires (civiles, pénales ou autres, y compris les appels) existantes ou potentielles et les termes «responsabilité» et «dépenses» incluront de manière non limitative les honoraires d'avocat, les frais, jugements, montants payés dans le cadre d'une transaction et toute autre responsabilité.

15.3 Aucune indemnisation ne sera due à un Administrateur ou à un fondé de pouvoir:

15.3.1 En cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses actionnaires en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement de ses devoirs découlant de sa fonction;

15.3.2 Pour toute affaire dans le cadre de laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

15.3.3 En cas de transaction, à moins que la transaction n'ait été approuvée par une juridiction compétente ou par le Conseil d'Administration.

15.4 Le droit à indemnisation prévu dans le présent article est divisible et n'affectera pas d'autres droits dont tout Administrateur ou fondé de pouvoir peut bénéficier actuellement ou ultérieurement, subsistera à l'égard d'une personne ayant cessé d'être cet Administrateur ou fondé de pouvoir et bénéficiera aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de cette personne. Les dispositions des présents Statuts n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, y compris les dirigeants et fondés de pouvoir, en vertu d'un contrat ou en vertu de la loi.

15.5 Les dépenses relatives à la préparation et la représentation d'une défense dans le cadre de toute demande, action, poursuite ou procédure de la nature décrite dans le présent article, seront avancées par la Société avant toute décision définitive sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour le compte du fondé de pouvoir ou dirigeant de rembourser ce montant s'il est finalement déterminé qu'il n'a pas droit à une indemnisation aux termes du présent article.

Art. 16. Conflits d'intérêts.

16.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entreprise ne seront affectés ou invalidés par le fait qu'un ou plusieurs Administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt dans, ou seraient un dirigeant, associé, fondé de pouvoir, agent, conseiller ou employé d'une telle autre société ou entreprise. Tout Administrateur ou fondé de pouvoir qui est dirigeant, fondé de pouvoir, employé ou autre d'une société ou entreprise avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne pourra, en raison de sa position dans cette autre société ou entreprise, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

16.2 En cas de conflit d'intérêts personnel d'un Administrateur, cet Administrateur devra informer le Conseil de ce conflit d'intérêts et il ne délibérera ou ne prendra pas part au vote sur cette affaire. Rapport devra être fait au sujet de tout conflit d'intérêt naissant au niveau du Conseil à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires avant toute résolution et dans la mesure requise par la loi.

Art. 17. Assemblées des Actionnaires - Assemblée Générale Annuelle.

17.1 Toute Assemblée Générale des Actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera l'ensemble des Actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus étendus afin d'ordonner, d'effectuer ou de ratifier les actes relatifs aux opérations de la Société.

17.2 L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg indiqué dans les convocations de cette assemblée, le troisième jeudi du mois de juin de chaque année à 13 h (heure locale) (ou à toute autre date permise par la loi). Si ce jour est un jour férié, l'Assemblée Générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable normal suivant.

17.3 D'autres assemblées des Actionnaires pourront se tenir au lieu et à l'heure spécifiés dans les avis de convocation respectifs de l'assemblée.

17.4 Les avis de convocation à toutes les assemblées des Actionnaires seront envoyés à chaque Actionnaire tel que prévu par la loi soit par lettre recommandée huit (8) jours au moins avant l'Assemblée ou par les publications prévues par la loi applicable. Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale des Actionnaires, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation ni publication préalables.

17.5 Un Actionnaire peut agir lors de toute assemblée des Actionnaires en désignant une autre personne comme son mandataire par écrit ou par télécopie, câble, télégramme ou télex.

17.6 Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi ou par les présents Statuts, les décisions de l'Assemblée Générale valablement constituée sont prises à la majorité simple des voix exprimées.

17.7 Le Conseil d'Administration, agissant raisonnablement, peut déterminer toutes les autres conditions que les Actionnaires doivent remplir afin de participer à une Assemblée Générale des Actionnaires.

17.8 Les Assemblées Générales des Actionnaires seront présidées par le président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par toute autre personne désignée par l'Assemblée Générale.

17.9 Le Conseil d'Administration peut décider de permettre l'expression des votes par écrit. Dans ce cas, les Actionnaires peuvent exprimer leur vote par courrier, par un formulaire qui reprendra au moins les indications suivantes:

17.9.1 la date, l'heure et le lieu de l'assemblée générale,

17.9.2 le nom, l'adresse et toute autre coordonnée appropriée de l'actionnaire,

17.9.3 le nombre d'actions que l'actionnaire détient,

17.9.4 l'ordre du jour,

17.9.5 le texte des résolutions proposées,

17.9.6 la possibilité d'exprimer un vote positif ou négatif ou une abstention,

17.9.7 la possibilité de donner le pouvoir de voter sur une nouvelle résolution ou de nouvelles modifications apportées aux résolutions proposées soumises à l'Assemblée Générale ou annoncées par la Société après remise du bulletin de vote.

Les bulletins de vote doivent être remis à la Société ou son agent, au plus tard deux (2) jours ouvrables précédant la date de l'assemblée générale concernée, à moins que la Société ne fixe un délai plus court. Les bulletins de vote dûment complétés et signés reçus tel que mentionné ci-avant seront pris en compte pour le calcul du quorum de cette Assemblée Générale. Les bulletins de vote incomplets ou les bulletins de vote reçus après la date limite concernée telle que fixée par la Société ne seront pas pris en compte.

17.10 Sous réserve des dispositions de la loi, une fois que le Conseil d'Administration a ratifié que les moyens technologiques appropriés, testés et robustes et les autres moyens permettant l'expression des voix sont disponibles, le Conseil d'Administration peut autoriser les Actionnaires à participer à l'Assemblée par vidéoconférence ou par d'autres moyens de télécommunication permettant leur bonne identification. Un Actionnaire qui participe d'une telle manière à une Assemblée Générale de la Société est réputé présent à une telle Assemblée Générale pour les besoins de la détermination du quorum et sera autorisé à voter sur les points devant être délibérés lors de l'Assemblée Générale. En cas d'interruption des transmissions ou de tout autre dysfonctionnement technique ayant le même effet, le président peut suspendre l'Assemblée Générale. S'il ne peut être remédié à une telle interruption dans l'(1) heure qui suit l'interruption, l'Assemblée Générale peut valablement reprendre et délibérer sur tous les points restants de l'ordre du jour nonobstant cette interruption, à condition que les Actionnaires qui ne participent plus à l'Assemblée ne soient plus comptabilisés dans le quorum.

17.11 Les dispositions applicables à l'Assemblée Générale des Actionnaires s'appliquent mutatis mutandis aux assemblées de classe.

17.12 Au cas où la Société ne compterait qu'un seul Actionnaire, cet Actionnaire unique aura tous les pouvoirs de l'Assemblée Générale. Les résolutions de l'Actionnaire unique constatées par écrit.

17.13 Les détenteurs de titres obligataires ou d'obligations émis par la Société ne seront pas, sauf prescription contraire obligatoire de la loi, autorisés à assister ou participer aux Assemblées Générales.

Art. 18. Modifications statutaires. Les présents Statuts pourront être modifiés de temps à autre sur décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires dans les conditions de quorum et de majorité requises par la loi luxembourgeoise et tel que prévu dans les présents Statuts.

Art. 19. Exercice social. L'exercice social de la Société commencera le premier janvier et se terminera le trente et un décembre de chaque année.

Art. 20. Commissaire aux comptes. Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaire(s) aux comptes, tel que prévu par la loi. Le(s) commissaire(s) aux comptes sera (seront) élu(s) par l'Assemblée Générale des Actionnaires pour une période se terminant le jour de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires. Le(s) commissaire(s) aux comptes en fonction peut (peuvent) être révoqué(s) à tout moment, avec ou sans motif, par les Actionnaires.

Art. 21. Distributions.

21.1 Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve légale non distribuable. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

21.2 L'Assemblée Générale des Actionnaires décidera de l'affectation des résultats annuels de la Société conformément aux dispositions des présents Statuts. L'Assemblée Générale des Actionnaires peut décider de distribuer tout bénéfice, réserve et/ou prime nets distribuables.

21.3 Un dividende déclaré mais non payé (et non réclamé) sur une Action après cinq ans ne pourra plus être réclamé par le détenteur de cette Action et sera perdu pour le détenteur de cette Action et reviendra à la Société. Aucun intérêt ne sera versé sur les dividendes déclarés mais non réclamés qui sont détenus par la Société pour le compte des détenteurs des Actions.

21.4 Des acomptes sur dividendes peuvent être déclarés et payés par le Conseil d'Administration à condition de respecter les termes et conditions fixés par la loi, soit au moyen d'un dividende en espèces ou au moyen d'un dividende en nature (y compris avec des Actions).

Art. 22. Liquidation.

22.1 En cas de dissolution de la Société pour quelque raison et à quelque moment que ce soit, la liquidation sera effectuée par les soins de liquidateurs ou du Conseil d'Administration alors en fonction qui auront les pouvoirs prévus par les articles 144 et suivants de la Loi sur les Sociétés. Une fois toutes les dettes, charges et dépenses de liquidation réglées, tout solde en résultant sera versé aux détenteurs d'Actions de la Société conformément aux dispositions des présents Statuts.

Art. 23. Actionnaire unique. Si, et aussi longtemps qu'un seul Actionnaire réunit toutes les Actions de la Société entre ses seules mains, la Société sera une société unipersonnelle au sens de la Loi sur les Sociétés.

Art. 24. Définitions.

Statuts	Signifie les présents statuts de la Société tels que modifiés de temps à autre
Conseil ou Conseil d'Administration	Signifie le conseil d'administration de la Société (ou, le cas échéant, l'administrateur unique)

Loi sur les Sociétés	Signifie la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales (et toute loi remplaçant celle-ci)
Administrateur	Signifie un membre du Conseil d'Administration ou, le cas échéant, l'Administrateur unique de la Société
Assemblée Générale	Signifie l'assemblée générale des Actionnaires
Actionnaire	Signifie un détenteur d'Actions de la Société dûment inscrit
Actions	Signifie les actions de la Société

Art. 25. Droit applicable. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts, les Actionnaires se réfèrent à la législation en vigueur.

Souscription - Libération

Les statuts de la Société ayant ainsi été établis par la partie comparante, celle-ci a souscrit et entièrement libéré les trois millions cent mille (3.100.000) actions pour un montant de trente et un mille euros (31.000 €).

Les actions ainsi souscrites sont entièrement libérées en espèces de sorte que le montant de trente et un mille euros (31.000 €) est à la disposition de la Société. Preuve du paiement du prix de souscription a été montrée au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire rédacteur du présent acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énoncées aux articles 26, 26-3 et 26-5 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Dépenses, Évaluation

Les dépenses, frais, rémunérations ou charges de quelque nature que ce soit qui incomberont à la Société en raison de sa constitution sont estimés à approximativement EUR 1.500,-.

Décision extraordinaire des actionnaires

Et aussitôt, l'actionnaire unique a immédiatement pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.
2. La personne suivante est nommée administrateur unique de la Société pour un mandat de six (6) ans se terminant à l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice 2020 (sous réserve des statuts de la Société):

Nom	Adresse professionnelle ou privée	Profession	Date de naissance	Pays et lieu de naissance
Richard Chernicoff	11100 Santa Monica Boulevard, Suite 380 Los Angeles, Californie 90025 États-Unis d'Amérique	Administrateur	7 juin 1965	Los Angeles, Californie, États-Unis d'Amérique

3. Ernst & Young, Société Anonyme, R.C.S. Luxembourg B47771, a été nommé réviseur d'entreprise de la Société pour une période prenant fin le jour de l'assemblée générale annuelle se tenant en 2017, sous réserve des statuts de la Société.

Dispositions transitoires

- 1.- Le premier exercice commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2016.
- 2.- La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2017.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction en langue française. En cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite et interprétation donnée du document à la personne comparante, qui a requis que l'acte soit rédigé en langue anglaise, ladite personne comparante a signé le présent acte original avec Nous, notaire, ayant une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Signé: A. PEL, C. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 18 août 2015. Relation: 1LAC/2015/26492. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2015.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2015147823/687.

(150161466) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

RE&F S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 132.635.

—
Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 1^{er} septembre 2015

1. Le Conseil d'administration décide d'accepter la démission de Monsieur Natale CAPULA, en tant qu'administrateur.

2. Le Conseil d'administration coopte Madame Angela NINNO, née le 16 mai 1971 à Policoro (Italie), demeurant professionnellement au 44, rue de la vallée, L-2661 Luxembourg, en remplacement de l'administrateur démissionnaire Monsieur Natale CAPULA. Le nouvel administrateur terminera le mandat de son prédécesseur. La prochaine assemblée générale des actionnaires ratifiera cette cooptation.

Pour extrait conforme

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2015.

Référence de publication: 2015147933/15.

(150161962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Progetra S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3253 Bettembourg, 14, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 41.602.

—
Le Bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2015.

GERARD Rachel.

Référence de publication: 2015147911/10.

(150161297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Qualitas Services Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2538 Luxembourg, 1, rue Nicolas Simmer.

R.C.S. Luxembourg B 143.149.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2015.

POUR COPIE CONFORME

Référence de publication: 2015147915/11.

(150161522) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Quasar System S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R.C.S. Luxembourg B 140.672.

—
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 28 août 2015 que le siège social de la société a été transféré de son ancienne adresse au 10 rue Antoine Jans à Luxembourg L-1820.

En outre, il est à noter que:

- Monsieur Vincent Willems et Madame Laurence Bardelli sont désormais domiciliés au 10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg,

- Madame Claire Pepe est désormais domiciliée au 19, Boulevard Grande-duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Référence de publication: 2015147916/16.

(150161749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Qube Solutions Marketing, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4391 Pontpierre, 81, rue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 181.230.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 1^{er} septembre 2015.
Référence de publication: 2015147917/10.
(150161319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Qube Solutions Urban S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4391 Pontpierre, 81, rue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 176.071.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 1^{er} septembre 2015.
Référence de publication: 2015147918/10.
(150161368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

R.P.S. Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 84.521.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
R.P.S. HOLDING S.à r.l.
Référence de publication: 2015147920/10.
(150162057) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Private Equity Managers (2016) Offshore SCSp, Société en Commandite spéciale.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 199.715.

STATUTES

Excerpts of the limited partnership agreement (the "partnership agreement") of Private Equity Managers (2016) offshore SCSp, executed on 21 august 2015

1. Partners who are jointly and severally liable. Private Equity Managers (2015) Offshore Advisors, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, rue du Fossé, L-1536 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B193028 and with a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-) (the "General Partner").

2. Name, Partnership's Purpose and Registered Office.

(i) Name

"Private Equity Managers (2016) Offshore SCSp", a special limited partnership (société en commandite spéciale) (the "Partnership").

(ii) Purpose

The purpose of the Partnership is to pursue a fund of funds strategy by investing its capital principally in Primary Investments in Underlying Funds (as capitalised terms are defined in the Partnership Agreement) and, on an opportunistic basis, in Secondary Investments, Co-Investments, and Substantially Funded Primary Investments (collectively, with any other investments made by the Partnership, "Portfolio Investments"), to identify, acquire, hold, manage and dispose of Portfolio Investments in accordance with the terms of the Partnership Agreement, and to engage in any other activities which may be directly or indirectly related or incidental to any of the foregoing.

The Partnership shall have all power and authority to enter into, make and perform all contracts and other undertakings and to engage in all activities and transactions and take any and all actions necessary, appropriate, desirable, incidental or

convenient to or for the furtherance or accomplishment of the above purposes or of any other purpose permitted by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the “1915 Law”) and any applicable law or the furtherance of any of the provisions herein set forth and to do every other act and thing incidental thereto or connected therewith, including investing of funds of the Partnership pending their utilization or disbursement, and any and all of the other powers that may be exercised on behalf of the Partnership by the General Partner pursuant to the Partnership Agreement.

The Partnership shall not be limited as to the number or types of Portfolio Investments, or the amount invested in particular Portfolio Investments, and may invest globally without restriction (subject to the limitations set forth in the Partnership Agreement).

The General Partner acting for and on behalf of the Partnership shall have the power to do any and all acts necessary, appropriate, desirable, incidental or convenient to or for the purposes described herein, including, without limitation, any and all powers that may be exercised on behalf of the Partnership pursuant to the Partnership Agreement.

(iii) Registered Office

47, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

3. Designation of the manager and signatory powers. The management of the Partnership shall be vested exclusively in the General Partner in accordance with the Partnership Agreement.

The General Partner shall manage the Partnership in accordance with the provisions of the 1915 Law, the law of 12 July 2013 on alternative investment fund managers as well as the provisions of the Partnership Agreement.

The Partnership is bound towards third parties in all matters by the General Partner.

4. Date on which the Partnership commences and the date on which it ends. The Partnership commences as from 21 August 2015 and shall continue for a duration of maximum fifteen (15) years as from its formation unless the Partnership is sooner terminated in accordance with the provisions of the Partnership Agreement.

5. Fiscal year. The fiscal year of the Partnership shall start on 1 January and end on 31 December of the same year, except for the first fiscal year, which shall start on 21 August 2015 and shall end on 31 December 2015.

Suit la traduction française du texte qui précède:

Extraits du contrat social (le “contrat”) de Private Equity Managers (2016) offshore SCSp, signé le 21 août 2015

1. Associés solidaires. Private Equity Managers (2015) Offshore Advisors, une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 2, rue du Fossé, L-1536, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B193028 et ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500) (“Associé Commandité”).

2. Dénomination, objet social et siège social.

(i) Dénomination

“Private Equity Managers (2016) Offshore SCSp”, une société en commandite spéciale (la “Société”).

(ii) Objet social

L'objectif de la Société est de poursuivre une stratégie de fonds de fonds en investissant son capital principalement dans des Investissements Principaux en Fonds Sous-Jacents (tels que les termes en majuscules sont définis dans le Contrat) et, sur une base opportuniste, dans des Investissements Secondaires, des Co-Investissements et des Investissements Principaux Substantiellement Financés (ensemble avec tout autre investissement effectué par la Société («Investissements de Portefeuille»), d'identifier, acquérir, détenir, gérer et disposer d'Investissements de Portefeuille conformément aux termes du Contrat et d'entreprendre toute autre activité pouvant être directement ou indirectement liée ou connexe à ce qui précède.

La Société aura tout pouvoir et toute autorité pour conclure, effectuer et exécuter tout contrat et autres engagements et d'entreprendre toutes les activités et transactions et d'effectuer toutes les actions nécessaires, appropriées, souhaitables, accessoires ou opportunes en vue de la promotion et de l'accomplissement des objectifs ci-dessus ou de tout autre objectif autorisé par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi de 1915») et par toute autre loi applicable ou selon les dispositions énoncées aux présentes et d'effectuer tout autre acte et acte y afférent ou lié à celui-ci, y compris investir les capitaux de la Société en attente de leur utilisation et de leur décaissement, et tout autre pouvoir pouvant être exercé pour le compte de la Société par l'Associé Commandité conformément au Contrat.

La Société ne sera pas limitée à un nombre ou type d'Investissements de Portefeuille, ou à un montant investi dans des Investissements de Portefeuille particuliers, et peut investir de manière générale sans restrictions (sous réserve des limitations énoncées dans le Contrat).

L'Associé Commandité agissant au nom et pour le compte de la Société aura le pouvoir de réaliser tous les actes nécessaires, appropriés, souhaitables, accessoires ou opportuns en vue de l'accomplissement des objectifs décrits ci-dessus incluant, notamment, tout pouvoir pouvant être exercé pour le compte de la Société conformément au Contrat.

(iii) Siège social

47, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

3. Désignation des gérants et pouvoir de signature. La gestion de la Société incombe exclusivement à l'Associé Commandité conformément au Contrat.

L'Associé Commandité devra gérer la Société conformément aux dispositions de la Loi de 1915, la loi du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs ainsi que les dispositions du Contrat.

La Société est liée envers les tiers sur toute question par l'Associé Commandité.

4. Date de création de la Société et de son terme. La Société est créée le 21 août 2015 et continuera d'exister pour une durée maximum de quinze (15) années à partir de sa constitution à moins qu'il n'y soit mis fin de manière anticipée conformément aux dispositions du Contrat.

5. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de la même année, à l'exception du premier exercice social qui débute le 21 août 2015 et se termine le 31 décembre 2015.

Référence de publication: 2015148594/92.

(150162484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

Cofir S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1618 Luxembourg, 2, rue des Gaulois.

R.C.S. Luxembourg B 85.720.

—
Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique en date du 04 juin 2015

Décision de prendre acte de la démission de M. Dan EPPS de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat.

Décision de nommer pour une durée indéterminée:

- M. Pasquale CORCELLI, entrepreneur de constructions, né le 13 décembre 1946 à Polombaio di Bitonto/Bari, demeurant au 60, rue des Muguets, L-2167 Luxembourg, en qualité d'administrateur et d'administrateur délégué;

- Madame Aurelia CORCELLI, employée privée, née le 13 mai 1976 à Luxembourg, demeurant au 63, rue du Merl, L-2146 Luxembourg, en qualité d'administrateur;

- Madame Sandra DOS SANTOS, employée privée, née le 22 avril 1975 à Boulay-Moselle (France), demeurant au 66, rue Hamm, L-1713 Luxembourg, en qualité d'administrateur;

- M. Pierre HOFFMANN, employé privé, né le 8 septembre 1982 à Luxembourg, demeurant au 26, rue des Aubépines, L-8052 Bertrange, en qualité d'administrateur.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de l'administrateur délégué.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 juin 2015.

Pour Cofir S.A.

Les administrateurs

Référence de publication: 2015148231/24.

(150162428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

Redmoor S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 50.000,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 199.633.

—
Extrait des résolutions adoptées par l'actionnaire unique de la société tenues en date du 1^{er} septembre 2015:

1. Khaled Al-Jaberi, homme d'affaires, né le 8 mai 1978 à Mecque, Arabie Saoudite, avec adresse professionnelle au Prince Mohammed Bin Abdul-Aziz St. (Tahlya), Jeddah, Arabie Saoudite, a été nommé gérant Class B de la société avec effet au 1^{er} septembre 2015 pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2015.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2015147923/16.

(150161378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Rekeno, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 182.829.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Stefan KOCH.

Référence de publication: 2015147925/10.

(150161606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Renewable Energy Solutions (R.E.S.) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2610 Luxembourg, 76, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 168.115.

Extrait de la résolution prise par l'associé unique en date du 30 juin 2015:

- transfert du siège social de la société au 76, route de Thionville L-2610 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015147926/11.

(150161352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Roof Real Estate 2015 S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 198.354.

*Extrait des minutes du conseil de gérance de la société en date du 21 juillet 2015
(le "Conseil d'Administration")*

Le Conseil d'Administration décide de nommer KPMG Luxembourg, a société à responsabilité limitée, avec siège social au 39, avenue J.F. Kennedy L - 1855 Luxembourg, enregistré sous le numéro B149133 au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, en tant que réviseur externe de la Société concernant l'audit des comptes annuels se clôturant au 31 décembre 2015.

A Luxembourg, le 02 septembre 2015.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2015147936/17.

(150161926) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Restaurant Pizzeria NELLY, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5692 Elvange, 4, rue d'Emerange.

R.C.S. Luxembourg B 113.767.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des associés tenue en date du 18 août 2015

L'Assemblée décide d'accepter la nomination de Madame BABACIC Amela avec effet immédiat au 18 août 2015 aux fonctions de gérante de la société.

L'Assemblée décide que la société est valablement engagée par la signature individuelle de la gérante.

Référence de publication: 2015147928/12.

(150161782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Batirolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1232 Howald, 141, rue Ernest Beres.

R.C.S. Luxembourg B 199.714.

STATUTS

L'an deux mille quinze, le vingt-huit août.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg),

Ont comparu:

1. ConZim S.à r.l., société à responsabilité limitée établie et ayant son siège social à L-1232 Howald, 141 Rue Ernest Beres, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 138.442,

2. Monsieur José DA SILVA JORGE, né le 8 mai 1958 à Sao Juliao (Portugal), demeurant à L-4955 Bascharage, 9 rue des Roses,

3. JL Investments S.à r.l., société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social à L-1274 Howald, 65, Rue des Bruyères, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 109.011,

ici représentés par Madame Laure SINESI, demeurant professionnellement à L-2529 Howald, 45 rue des Scillas, en vertu de trois (3) procurations sous seing privé lui délivrées.

Lesquelles procurations, après avoir été signées «ne varietur» par la mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte afin d'être enregistrées avec lui.

Lesquelles parties comparantes, représentées ainsi qu'il a été dit, ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'elles déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de «Batirolux S.A.» (ci-après la «Société»), régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, notamment par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. Le siège de la Société est établi dans la commune de Hesperange (Grand-Duché de Luxembourg). Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du Conseil d'Administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la Société. La déclaration de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la Société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a pour objet l'achat, la vente, l'échange, la mise en valeur, la mise en location, la promotion immobilière et la gestion d'un ou de plusieurs lots immobiliers et/ou immeubles à Luxembourg et à l'étranger, ainsi que la coordination de rénovations.

La Société a également pour objet de fournir des prestations de services, ainsi que l'administration, l'organisation, la planification et le conseil dans tous les domaines de gestion d'entreprise.

Cependant, la Société peut exercer toutes les autres activités commerciales qui ne sont pas réglementées par la loi en particulier.

La Société peut également acquérir et aliéner toutes autres valeurs mobilières par souscription, achat, échange, vente ou autrement. Elle peut également acquérir, mettre en valeur et aliéner des brevets et licences, ainsi que des droits en dérivant ou les complétant.

De plus, la Société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation de lots immobiliers et d'immeubles situés tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

D'une façon générale, la Société pourra faire toutes activités et opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières ou autres se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou susceptible d'en favoriser la réalisation.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à EUR 60'000,- (soixante mille EUROS) représenté par 600 (SIX CENTS) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (CENT EUROS) chacune.

Les actions de la Société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur au gré de l'actionnaire.

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

Lorsque, et aussi longtemps qu'un actionnaire réunit toutes les actions entre ses seules mains, la Société est une société anonyme unipersonnelle au sens de la loi du 25 août 2006 concernant la société européenne (SE), la société anonyme à directoire et conseil de surveillance et la société anonyme unipersonnelle.

Lorsque la Société ne comporte qu'une seule personne, celle-ci est dénommée «associé unique». La Société peut avoir un associé unique lors de sa constitution, ainsi que par la réunion de toutes ses actions en une seule main. Le décès ou la dissolution de l'associé unique n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Titre III. Administration

Art. 6. La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle. Toutefois, lorsque la Société est constituée par un associé unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un associé unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un membre dénommé administrateur unique jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un associé.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la Société.

Art. 7. Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres un Président et, le cas échéant, un vice-président. En cas d'empêchement de l'un et de l'autre, ils sont remplacés par l'administrateur le plus âgé.

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation du Président, ou en cas d'empêchement de celui-ci, du vice-président, ou à leur défaut, de l'administrateur le plus âgé, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent et les décisions y sont valablement et régulièrement prises à la majorité simple des voix exprimées.

Lorsque le Conseil d'Administration est limité à un administrateur unique, cet article n'est pas d'application. Toutes les décisions prises par l'administrateur unique seront retranscrites dans un procès-verbal signé par l'administrateur unique.

Art. 8. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. De plus, il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La Société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un administrateur-délégué ou par la signature de l'administrateur unique, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le Conseil d'Administration en vertu des dispositions de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont valablement introduites au nom de la Société par le Conseil d'Administration, poursuites et diligences de son Président, d'un administrateur délégué à ces fins ou de l'administrateur unique.

Titre IV. Surveillance

Art. 12. La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

Dans le cas où la Société dépasserait deux des trois critères de l'article 35 de la loi modifiée du 19 décembre 2002 concernant le Registre de Commerce et des Sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, l'institution du commissaire aux comptes sera supprimée et un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, choisis parmi les membres de l'Institut des réviseurs d'entreprises, seront désignés par l'Assemblée Générale, qui fixera la durée de leur mandat qui ne pourra pas excéder six années.

Titre V. Assemblée générale

Art. 13. L'Assemblée Générale Annuelle se réunit au siège social ou à tout autre endroit indiqué dans les convocations, le premier mardi du mois de juin à 10.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Lorsque la Société compte un associé unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la Société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5,00 %) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 16. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments respectifs.

Titre VIII. Dispositions générales

Art. 17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique dans les présents statuts, il est fait référence aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses lois modificatives.

Art. 18. Les actionnaires et/ou les administrateurs s'efforceront de résoudre d'abord à l'amiable, puis par voie de médiation, les difficultés éventuelles pouvant intervenir au cours de l'existence de la Société ou au cours de sa liquidation.

Faute d'y parvenir, toutes les contestations qui pourront s'élever au cours de l'existence de la Société ou au cours de sa liquidation, soit entre les actionnaires et la Société, les administrateurs ou le commissaire ou réviseur d'entreprise, soit entre les actionnaires eux-mêmes, relativement aux affaires sociales et/ou à l'exécution des dispositions statutaires, seront jugées conformément à la loi luxembourgeoise et soumises à la juridiction des tribunaux du siège social.

Dispositions transitoires

- 1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2015.
- 2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2016.
- 3.- Exceptionnellement le premier Président du Conseil d'Administration et le premier administrateur-délégué, pourront être nommés lors de la première Assemblée Générale des actionnaires désignant le premier Conseil d'Administration.

Souscription et libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les parties comparantes représentées comme pré-indiqué, déclarent souscrire à l'entièreté du capital de la Société, c'est-à-dire 600 (SIX CENTS) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (CENTS EUROS) chacune, comme suit:

Actionnaire	Nombre d'actions
1. ConZim S.à r.l. préqualifiée	312
2. Monsieur José DA SILVA JORGE, préqualifié	144
3. JL Investments S.à r.l., préqualifiée	144
Total:	600

Toutes les actions ont été intégralement libérées, de sorte que la somme de EUR 60'000.- (SOIXANTE MILLE EUROS) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué à environ 1.500,- EUR

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, les parties comparantes représentées comme pré-indiqué, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunies en assemblée générale extraordinaire, à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées et en toute connaissance de l'ordre du jour, ont pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4) et celui des commissaires à un (1).

Deuxième résolution

Sont nommés administrateur de la Société:

- Monsieur Yves Eugène Jean ZIMMER, diplômé en économie, né le 15 février 1981 à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement à L-1232 Howald, 141 Rue Ernest Beres;
- Monsieur René Jean ZIMMER, ingénieur chimiste, né le 14 mars 1943 à Dudelange (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement à L-1232 Howald, 141 Rue Ernest Beres;
- Monsieur José DA SILVA JORGE, né le 8 mai 1958 à Sao Juliao (Portugal), demeurant à L-4955 Bascharage, 9 rue des Roses;
- Monsieur Jean-Paul BUFFADINI, né le 14 février 1966 à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement à L-1274 Howald, 65, Rue des Bruyères.

Troisième résolution

Madame Marie-Claire ZIMMER-ELSEN, née le 22 juillet 1945 à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), demeurant professionnellement à L-1232 Howald, 141 Rue Ernest Beres, est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes de la Société.

Quatrième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'assemblée générale ordinaire statutaire de 2020.

Cinquième résolution

Le siège social de la Société est établi à L-1232 Howald, 141, Rue Ernest Beres.

Sixième résolution

Faisant usage de la faculté offerte par la disposition transitoire (3), Monsieur Yves Eugène Jean ZIMMER, est nommé, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2020, aux fonctions:

- de Président du Conseil d'Administration;
- d'administrateur-délégué avec pouvoir d'engager valablement la Société par sa seule signature dans le cadre de la gestion journalière.

DONT ACTE, fait et passé à Howald, à la date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire des parties comparantes, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Laure SINESI, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 01 septembre 2015. Relation GAC/2015/7404. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2015148126/194.

(150162422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

Sustainability- Finance - Real Economies SICAV - SIF, Société d'Investissement à Capital Variable - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9A, boulevard Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 192.267.

In the year two thousand and fifteen,
on the twelfth day of the month of August.

Before Us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg,

is held

an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders (the "Shareholders") of Sustainability - Finance - Real Economies SICAV-SIF (the "Fund"), a public limited liability company (société anonyme) qualifying as a specialised investment fund (fonds d'investissement spécialisé) governed by the laws of 13 February 2007 on specialised investment funds, as amended, and of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, having its registered office at 9A, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies under number B 192.267. The Fund was incorporated on 18 November 2014 pursuant to a deed of the undersigned notary, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial"), number 3762 dated 08 December 2014.

The Meeting was opened at 3.00 CEST at the registered office of the Company.

The Meeting elected as chairman Mr James PROUTY, CEO, with professional address in Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Mr Pavel SIVOTCHI, lawyers, with professional address in Luxembourg.

The Meeting elected as scrutineer Mr Gary PIETERS, director, with professional address in Luxembourg.

The bureau of the Meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to act that:

- A convening notice reproducing the agenda of the Meeting was sent by registered mail to each of the Shareholders in accordance with article 22 of the articles of incorporation of the Fund

- The Shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the Shareholders or their proxies, the Bureau of the Meeting and the notary. The said list as well as the proxies signed ne varietur will be registered with this deed

- It appears from the attendance list that nineteen thousand nine point nineteen (19.009,19) shares out of twenty thousand five hundred twenty-five point forty-four (20.525,44) registered shares, representing ninety-two point sixty-one percentage (92,61 %) of the share capital of the Fund are present or represented at this Meeting. The quorum requirement of fifty percent (50%) of the capital as imposed by article 67-1 of the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, is therefore met and the Meeting is regularly constituted and can validly deliberate on the proposed agenda.

The agenda of the Meeting is the following:

Agenda

- Adjustment of indemnification provision stated in article 34 of the articles of incorporation of the Fund;

After deliberation, the following resolution was taken unanimously by the Meeting:

First resolution

The Meeting RESOLVED to approve the contemplated adjustment of indemnification provision stated in article 34 of the articles of incorporation of the Fund, which shall henceforth read as follows:

34. Indemnification. As far as permitted by any applicable law, SFRE will indemnify, pay, protect and hold harmless the AIFM, a portfolio manager, the Depositary and Administrator and any of their respective Affiliates, shareholders, officers, directors, managers, agents as well as representatives and the members of an investment committee or the Board or any employees of SFRE (collectively, the "Indemnified Parties") from and against, any and all liabilities, obligations, losses, damages, penalties, actions, judgments, suits, proceedings, costs, expenses and disbursements of any kind or nature whatsoever (including, without limitation, all reasonable costs and expenses of attorneys, defence, appeal and settlement of any and all suits, actions or proceedings instituted or threatened against the Indemnified Parties or SFRE) and all costs of investigation in connection therewith which may be imposed on, incurred by, or asserted against the Indemnified Parties, SFRE or in any way relating to or arising out of, or alleged to relate to or arise out of, any action or inaction on the part of SFRE, on the part of the Indemnified Parties when acting on behalf of SFRE or on the part of any agents when acting on behalf of SFRE.

SFRE shall not be liable to any Indemnified Party for any portion of the abovementioned liabilities, obligations, losses, damages, penalties, actions, judgments, suits, proceedings, costs, expenses or disbursements of any kind or nature whatsoever (including, without limitation, all reasonable costs and expenses of attorneys, defence, appeal and settlement of any and all suits, actions or proceedings instituted or threatened against SFRE and all costs of investigation in connection, therewith asserted against SFRE) which result from such Indemnified Party's fraud, gross negligence, willful misconduct or bad faith.

In any action, suit or proceeding against SFRE, or any Indemnified Party relating to or arising, or alleged to relate to or arise, out of any such action or non-action, the Indemnified Parties shall have the right to employ, at the expense of SFRE, counsel of the Indemnified Parties' choice, which counsel shall be reasonably satisfactory to SFRE, in such action, suit or proceeding.

If an Indemnified Party is determined to have committed a fraud, gross negligence or willful misconduct, it will then have to reimburse all the expenses paid by SFRE on its behalf under the preceding paragraph.

Pursuant to the Commitment Agreement or Subscription Form, each Investor agrees to indemnify and hold harmless SFRE from and against all losses, liabilities, actions, proceedings, claims, costs, charges, expenses or damages incurred or sustained by SFRE due to or arising out of (a) a breach of or any inaccuracy in representations, declarations, warranties and covenants made by such Investor in the Commitment Agreement or Subscription Form or (b) the disposition or transfer of its Shares contrary to such representations, declarations, warranties and covenants, or to any applicable law and regulations, PAGE 4 and (c) any action, suit or proceeding based upon (i) the claim said representations, declarations, warranties and covenants were inaccurate or misleading or otherwise cause for obtaining damages or redress from SFRE under any laws, or (ii) the disposition or transfer of such Investor's Shares or Uncalled Commitment or any part thereof.

Nothing else being on the agenda of the Meeting, and nobody else wished to speak the chairman closed the Meeting at 3.20 CEST.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English only, in accordance with article 26 of the Luxembourg law of 13 February 2007 on specialised investment funds, as amended.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

Signé: J. PROUTY, P. VISOTCHI, G. PIETERS, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 14 août 2015. Relation: EAC/2015/19042. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2015148646/86.

(150162811) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

Ricane Holding S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 50, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 162.379.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

RICANE HOLDING S.A., SPF

Référence de publication: 2015147935/11.

(150161745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Royal Land S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 145.461.

Le Bilan au 31.12.2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015147937/10.

(150161552) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Royal Land S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 145.461.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 31 juillet 2015

Ratification de la nomination de Madame Tazia BENAMEUR, née le 09/11/1969 à Mohammédia (Algérie), adresse professionnelle au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, en tant qu'Administrateur en remplacement de Monsieur Norbert SCHMITZ démissionnaire avec effet au 21 mai 2015.

Pour la société

ROYAL LAND S.A.

Référence de publication: 2015147938/13.

(150161789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Robles S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 179.695.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique prises en date du 31 août 2015:

1. Que la démission de M. Michel Martin en tant que gérant de classe B est acceptée avec effet au 31 août 2015;

2. Que la démission de M. Harald Thul en tant que gérant de classe B est acceptée avec effet au 31 août 2015;
3. que Mme. Federica Samuelli avec adresse professionnelle au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est nommée nouvelle gérante de classe B avec effet au 1^{er} septembre 2015 et ce pour une durée indéterminée;
4. que Mme. Virginia Strelen avec adresse professionnelle au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est nommée nouvelle gérante de classe B avec effet au 1^{er} septembre 2015 et ce pour une durée indéterminée;
5. que le siège social de la société est transféré du 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Référence de publication: 2015148619/20.

(150162076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

RTL Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.

R.C.S. Luxembourg B 10.807.

—
EXTRAIT

Il résulte des délibérations et décisions du Conseil d'administration tenu au siège social le 26 Août 2015, que:

Le Conseil d'administration prend acte de la démission de Monsieur Achim Berg, en qualité d'administrateur de la société, avec effet au 12 juillet 2015.

Le Conseil d'administration décide à l'unanimité de coopter Monsieur Rolf Hellermann, ayant pour adresse professionnelle D-33311 Gütersloh, Carl-Bertelsmann Str. 270, en qualité d'administrateur non-exécutif, en remplacement de Monsieur Achim Berg, démissionnaire, pour un mandat prenant fin à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015147939/16.

(150161955) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

RWM Luxoil SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9806 Hosingen, 1, Zac Happerfeld.

R.C.S. Luxembourg B 94.671.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement en date du 31 août 2015

L'Assemblée constate avec regret le décès de l'Administrateur Monsieur Joseph MEYER, ne à Saint-Vith (B) le 5 avril 1955, domicilié à B-4782 Schönberg, 19, zum Burren. Ainsi, le nombre des administrateurs passe de 4 à 3 membres.

L'Assemblée acte la nouvelle adresse de Monsieur Marc REIFF, Administrateur et Administrateur-délégué, à savoir: 1, route d'Erpeldange L-9224 Diekirch. Elle confirme que son mandat d'administrateur arrivera à échéance lors de l'assemblée générale devant approuver les comptes annuels de 2018, assemblée générale qui se tiendra en 2019.

Pour extrait sincère et conforme

Un administrateur

Référence de publication: 2015147940/16.

(150161275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

LP2-4 Finance S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 34.725,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 90.647.

—
En date du 27 août 2015, les cessions de parts suivantes ont eu lieu:

- l'associé DHCRE Nominees 2 Limited, avec siège social au, Pall Mall, SW 1Y 5JG, Londres, Royaume-Uni, a cédé la totalité de ses 461 parts sociales à DHCRE NOMINEES LIMITED, avec siège social au 45, Pall Mall, SW1Y 5JG, Londres, Royaume-Uni, qui les acquiert;

- l'associé DHCRE Nominees 3 Limited, avec siège social au 45, Pall Mall, SW 1Y 5JG, Londres, Royaume-Uni, a cédé la totalité de ses 336 parts sociales à DHCRE NOMINEES LIMITED, précité, qui les acquiert;

- l'associé DHCRE Nominees 4 Limited, avec siège social au 45 Pall Mall, SW 1Y 5JG, Londres, Royaume-Uni, a cédé la totalité de ses 492 parts sociales à DHCRE NOMINEES LIMITED, précité, qui les acquiert;

En conséquence, les associés de la société sont les suivants:

- DHCRE NOMINEES LIMITED, précité, avec 1.289 parts sociales

- OFFICERS Nominees Limited, avec siège social au 45, Pall Mall, SW1Y 5JG, Londres, Royaume-Uni, avec 100 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2015.

Référence de publication: 2015148490/22.

(150162901) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

Safe Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 197.273.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 11 août 2015.

Pour statuts coordonnés

Maître Jacques KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2015147941/13.

(150161433) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Sagoram Capital S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.

R.C.S. Luxembourg B 157.260.

EXTRAIT

Il résulte du Conseil d'Administration du 1^{er} juillet 2015 que la société CLERC S.A., Compagnie Luxembourgeoise d'Expertise et de Révision Comptable, ayant son siège social au 1, rue Pletzer, L-8080 Bertrange, inscrite auprès du Registre de Commerce et de Sociétés de Luxembourg sous le numéro B92376, a été nommée Réviseur d'entreprises.

Ce mandat de réviseur d'entreprises prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2020.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Référence de publication: 2015147942/14.

(150161548) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

EUROPE I Soparfi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 1C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 186.537.

Am vierundzwanzigsten August zweitausendundfünfzehn.

Vor dem unterzeichneten Notar Me Schaeffer, mit Amtssitz in Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg,

sind zu einer außerordentlichen Generalversammlung (die Versammlung) der Anteilhaber der EUROPE I Soparfi S.à r.l. (die Gesellschaft), einer luxemburgischen Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée), gegründet und bestehend nach den Gesetzen des Großherzogtums Luxemburg gemäß Urkunde aufgenommen durch den Notar Carlo Wersandt, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 1720 vom 3.7.2014, mit Gesellschaftssitz in 1C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Großherzogtum Luxemburg und eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 186.537, erschienen:

- CHORUS Infrastructure Fund S.A. SICAV-SIF, ein spezialisierter Investmentfonds (fonds d'investissement spécialisé) in der Form einer Aktiengesellschaft (société anyome) nach dem geänderten luxemburgischen Gesetz vom 13. Februar 2007 über spezialisierte Investmentfonds, eingetragen beim luxemburgischen Handels- und Gesellschaftsregister unter der Nummer B 186.200,

handelnd für Rechnung des Teilfonds CHORUS Infrastructure Fund S.A. SICAV-SIF - RENEWABLES EUROPE I;

hier vertreten durch Frau Carolina KOERNER, avocate, geschäftsansässig in 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg auf Grund einer Vollmacht;

(der Anteilinhaber).

Die Vollmacht wird, nach Unterzeichnung ne varietur durch die Erschienene und den unterzeichneten Notar dieser Urkunde als Anlage beigefügt und zusammen mit dieser zur Eintragung eingereicht.

Die Erschienene, in ihrer oben angegebenen Eigenschaft, ersucht den unterzeichneten Notar, nachfolgendes zu beurkunden:

1. Das Gesellschaftskapital von 12.500 EUR wird derzeit von 125 voll einbezahlten Anteilen mit einem Nennwert von 100 EUR pro Anteil repräsentiert.

2. Sämtliche Anteile werden vom Anteilinhabern gehalten.

3. Da sämtliche der ausgegebenen Anteile der Gesellschaft vertreten sind, erreicht die Versammlung das erforderliche Anwesenheitsquorum von mindestens 50 % der stimmberechtigten Anteilinhaber des Artikels 199 des luxemburgischen Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften in seiner derzeit gültigen Fassung (das Gesetz von 1915), um über die Punkte der Tagesordnung abstimmen zu können.

4. Der vertretene Anteilinhaber erklärt, ordnungsgemäß geladen worden zu sein und über die Tagesordnung informiert worden zu sein und auf die Einhaltung jeglicher Förmlichkeiten und Einberufungsmodalitäten zu verzichten.

5. Die Tagesordnung der Generalversammlung enthält folgenden Punkt:

Änderung des Artikels 2 der Gesellschaft betreffend den Gesellschaftszweck, so dass dieser nachfolgend wie folgt lautet:

„**Art. 2.** Zweck der Gesellschaft ist die Beteiligung an luxemburgischen oder ausländischen Gesellschaften, in welcher Form auch immer, und alle anderen Arten von Investitionen vorzunehmen, im Wege des Erwerbs oder der Veräußerung von Wertpapieren durch Kauf oder Verkauf, Zeichnung, Tausch oder auf sonstige Weise, sowie die Verwaltung, Kontrolle und Verwertung ihres Portfolios und ihrer Immobilieninvestitionen.

Die Gesellschaft darf Bürgschaften, Garantien, Pfandrechte, Hypotheken, Grundpfandrechte, Grundschulden und jegliche andere dingliche und persönliche Sicherheiten an, in Bezug auf oder zu Gunsten von Gesellschaften begeben, an denen sie eine direkte oder indirekte Beteiligung hält und an solche, die derselben Unternehmensgruppe angehören, und sie darf diesen Gesellschaften Darlehen gewähren und sie in jeder anderen Art und Weise unterstützen.

Die Gesellschaft darf Kredite jeder Art aufnehmen und Obligationen, Schuldverschreibungen, Zertifikate, Schuldscheine, Warrants und andere Papiere begeben.

Die Gesellschaft kann alle Aktivitäten kommerzieller, industrieller und finanzieller Natur ausführen, die der Ausübung des Gesellschaftszweckes dienen.“

Sodann trifft die Versammlung einstimmig folgenden Beschluss:

Beschluss

Artikel 2 der Satzung der Gesellschaft (die Satzung) wird wie folgt geändert:

„**Art. 2.** Zweck der Gesellschaft ist die Beteiligung an luxemburgischen oder ausländischen Gesellschaften, in welcher Form auch immer, und alle anderen Arten von Investitionen vorzunehmen, im Wege des Erwerbs oder der Veräußerung von Wertpapieren durch Kauf oder Verkauf, Zeichnung, Tausch oder auf sonstige Weise, sowie die Verwaltung, Kontrolle und Verwertung ihres Portfolios und ihrer Immobilieninvestitionen.

Die Gesellschaft darf Bürgschaften, Garantien, Pfandrechte, Hypotheken, Grundpfandrechte, Grundschulden und jegliche andere dingliche und persönliche Sicherheiten an, in Bezug auf oder zu Gunsten von Gesellschaften begeben, an denen sie eine direkte oder indirekte Beteiligung hält und an solche, die derselben Unternehmensgruppe angehören, und sie darf diesen Gesellschaften Darlehen gewähren und sie in jeder anderen Art und Weise unterstützen.

Die Gesellschaft darf Kredite jeder Art aufnehmen und Obligationen, Schuldverschreibungen, Zertifikate, Schuldscheine, Warrants und andere Papiere begeben.

Die Gesellschaft kann alle Aktivitäten kommerzieller, industrieller und finanzieller Natur ausführen, die der Ausübung des Gesellschaftszweckes dienen.“

Gebühren

Die Gebühren, Ausgaben, Honorare und sonstigen Verbindlichkeiten, welcher Art auch immer, die der Gesellschaft aufgrund der vorliegenden Versammlung entstehen, werden unter Vorbehalt sämtlicher Rechte mit [eintausenddreihundert Euro] EUR 1300.- bewertet und fallen zu Lasten der Gesellschaft.

Worüber Protokoll, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden gegenüber der Erschienenen, hat derselbe dem amtierenden Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, gegenwärtige Urkunde gemeinsam mit dem Notar unterschrieben.

Signé: C. Koerner et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 31 août 2015. Relation: 2LAC/2015/19555. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.-

Le Receveur (signé): André MULLER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 3 septembre 2015.

Référence de publication: 2015148302/81.

(150162315) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

Simcoe Capital Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 174.447.

Je vous présente ma démission en tant que gérante A de votre société.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2015.

Charlotte Lahaije-Hultman.

I hereby tender my resignation as manager A of your company.

Luxembourg, the 1st September 2015.

Charlotte Lahaije-Hultman.

Référence de publication: 2015147951/11.

(150161618) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Sandycove S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 193.357.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} Septembre 2015.

Sandycove S.à.r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Manager

Référence de publication: 2015147944/13.

(150161440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Sapphire (Burnley) Nominee Limited, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 14.482.723,00.

Siège de direction effectif: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 168.808.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 septembre 2015.

Référence de publication: 2015147945/10.

(150161576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Sapphire (Harlow) Nominee Limited, Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 13.629.158,00.

Siège de direction effectif: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 168.870.

Le dépôt rectificatif des comptes annuels au 31 décembre 2014 déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 31 août 2015, sous la référence L15060486 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Référence de publication: 2015147946/12.

(150161775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Amedeo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 184.574.

Il résulte des résolutions de l'Associé unique de la société en date du 31 août 2015, les décisions suivantes:

1. Démission de M. Juan Alvarez Hernandez, demeurant professionnellement 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant, avec effet au 14 août 2015.

2. Nomination de M. Cédric Bradfer né le 2 août 1978 à Chambéry, France, demeurant professionnellement au 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que gérant, avec effet au 14 août 2015, pour une durée illimitée.

Suite à ce résolutions de l'Associé unique, le conseil de gérance est compose de ce personnes:

- M. Cédric Bradfer, gérant; et

- M. Paul Gerald Brogan, gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 septembre 2015.

Un Mandataire

Référence de publication: 2015148073/19.

(150162805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 septembre 2015.

Septavest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 187.023.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 07 août 2015.

Pour statuts coordonnés

Maître Jacques KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2015147947/13.

(150161489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Serra Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 129.530.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-first day of August.

Before Maître Jean-Paul Meyers, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

The company Serra Investment Holdings, registered with the Registrar of Companies of Cayman Islands under number 188844, with registered office at Cricket Square, Hutchins Drive, PO Box 2681, Grand Cayman KY1-1111, Cayman Islands,

represented by Caroline RAMIER, residing professionally at Esch-sur-Alzette, by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy, after having been signed "ne varietur" by the notary and the proxy-holder, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

The appearing party, represented as state above, declared and requested the notary to act:

That the appearing party is the sole shareholder of the private limited company (société à responsabilité limitée) "Serra Holdings S.à r.l.", having its registered office at L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, R.C.S. Luxembourg section B number 129.530, incorporated by deed of Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg), on June 19, 2007, published in the Mémorial C 1758 of August 20, 2007, and whose articles of association

have been amended for the last time by deed of Maître Danielle KOLBACH, notary residing in Redange/Attert, acting in replacement of Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster (Grand-Duchy of Luxembourg), on May 15, 2015, published in the Mémorial C 1846 of July 24, 2015;

and that the appearing party has taken the following resolutions:

First resolution

The corporate capital is decreased to the extent of twenty five Euro (EUR 25.-) in order to reduce it from the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to the amount of twelve thousand four hundred and seventy five Euro (EUR 12,475.-) by the cancellation of the sole class B share with a nominal value of twenty five Euro (EUR 25.-) held by the company, following its redemption in accordance with the company's articles of association.

Second resolution

As a consequence of such decrease of capital, the first paragraph of article 5 of the articles of association is amended and will have henceforth the following wording:

" **Art. 5.1.** The share capital of the company is set at twelve thousand four hundred and seventy five Euro (EUR 12,475.-), represented by four hundred and ninety nine (499) Class A Shares with a nominal value of twenty-five EURO (EUR 25.-) each, all of which are fully paid up."

Third resolution

Article 9.2 of the articles of association is amended and will have henceforth the following wording:

" **Art. 9.2.** Redemptions effected under articles 9.3. to 9.6 shall be undertaken in accordance with the law and in the case of redemption and cancellation of classes of shares such redemption and cancellation of shares shall be made in the reverse alphabetical order. All redemptions shall be made on a pro rata basis in proportion to the respective numbers of shares of the relevant class held by each shareholder at the relevant time."

Fourth resolution

Article 26.2 of the articles of association is amended and will have henceforth the following wording:

" **Art. 26.2.** The single shareholder or the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of. It may decide to allocate the whole or part of the remainder to a reserve or to a provision reserve, to carry it forward to the next following financial year or to distribute it to the shareholders as dividend.

In the event of a dividend declaration, such dividend shall be allocated and paid as follows:

- The holders of Class A Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point sixty per cent (0.60%) of the nominal value of the Class A Shares held by them, then
- the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last class in the reverse alphabetical order (i.e. first class A shares.)"

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English and French states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le vingt et unième jour d'Août.

Par-devant Maître Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

La société Serra Investment Holdings, enregistrée auprès du Registre des Sociétés des Iles Caïmans sous le numéro 188844, avec siège social à Cricket Square, Hutchins Drive, PO Box 2681, Grand Cayman KY1-1111, Iles Caïmans, représentée par Caroline RAMIER, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette, en vertu de d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le notaire et le mandataire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire d'acter ce qui suit:

Que la partie comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée "Serra Holdings S.à r.l.", ayant son siège social à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, R.C.S. Luxembourg section B numéro 129.530, constituée par

acte de Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 19 juin 2007, publié au Mémorial C 1758 du 20 août 2007, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte de Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Redange/Attert, en remplacement de Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 15 mai 2015, publié au Mémorial C 1846 du 24 Juillet 2015;

et que la comparante a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le capital social est diminué à concurrence de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) pour le réduire de son montant de douze mille cinq cent (EUR 12.500,-) au montant de douze mille quatre cent soixante-quinze Euros (EUR 12.475,-) par la suppression de l'unique part sociale de catégorie B d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-), détenue par la société suite à son rachat conformément aux statuts de la société.

Deuxième résolution

Suite à la réduction de capital réalisée, le premier alinéa de l'article 5 des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 5.1.** Le capital social émis de la société est fixé à douze mille quatre cent soixante-quinze Euros (EUR 12.475,-), représenté par quatre cent quatre-vingt-dix-neuf (499) Parts Sociales de Catégorie A ayant une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune, et chaque part sociale étant entièrement libérée."

Troisième résolution

L'article 9.2 des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 9.2.** Les rachats effectués dans le cadre des articles 9.3 à 9.6 devront être réalisés en conformité avec la loi et dans le cas de rachat et d'annulation de catégories de parts sociales, ces rachats et annulations de parts sociales seront faits dans l'ordre alphabétique inverse. Tous les rachats devront être réalisés, sur une base proportionnelle, en proportion du nombre respectif de parts sociales de la catégorie concernée détenues par chaque associé au moment concerné."

Quatrième résolution

L'article 26.2 des statuts se trouve modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

" **Art. 26.2.** L'associé unique ou l'assemblée générale des associés décident de l'affectation du solde des bénéfices annuels nets. Il peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un compte de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau ou de le distribuer aux associés comme dividendes.

Dans le cas d'une déclaration de dividendes, ces dividendes seront alloués et payés comme suit:

- un montant égal à 0,60% de la valeur nominale totale des Parts Sociales de Catégorie A émises sera distribué (ou mis en provision) de manière équitable aux détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A au prorata des Parts Sociales de Catégorie A qu'ils détiennent, ensuite

- le solde du montant total distribué sera alloué dans son intégralité aux détenteurs de la dernière catégorie dans l'ordre alphabétique inverse (i.e. tout d'abord les Parts Sociales de Catégorie A)."

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même per partie sonne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. Ramier, Jean-Paul Meyers.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 25 août 2015. Relation: EAC/2015/19711. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Amédé SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins d'enregistrement auprès du R.C.S.L. et de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 25 août 2015.

Jean-Paul MEYERS.

Référence de publication: 2015147948/122.

(150161347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Silvertower 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 191.346.

—
Extrait du procès-verbal des résolutions de l'Associé unique prises en date du 31 juillet 2015

L'Associé Unique de Silvertower 2 S.à r.l. (la «Société») a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:

* Monsieur Adam Kruszynski en tant que gérant B de la Société à partir du 31 juillet 2015;

- De nommer:

* Monsieur Kenneth MacRae, né à Richmond, Royaume-Unis, le 30 mai 1962, résidant professionnellement au 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, en tant que gérant B de la Société à partir du 31 juillet 2015, pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Silvertower 2 S.à r.l.

Référence de publication: 2015147949/18.

(150161778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Sycamore Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6A, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 150.718.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015147960/9.

(150161336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Silvertower 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 191.348.

—
Extrait du procès-verbal des résolutions de l'Associé unique prises en date du 31 juillet 2015

L'Associé Unique de Silvertower 4 S.à r.l. (la «Société») a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:

* Monsieur Adam Kruszynski en tant que gérant B de la Société à partir du 31 juillet 2015;

- De nommer:

* Monsieur Kenneth MacRae, né à Richmond, Royaume-Unis, le 30 mai 1962, résidant professionnellement au 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, en tant que gérant B de la Société à partir du 31 juillet 2015, pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 septembre 2014.

Silvertower 4 S.à r.l.

Référence de publication: 2015147950/18.

(150161777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Single Holding, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 119.313.

—
EXTRAIT

En date du 1^{er} septembre 2015, l'actionnaire unique de la Société a pris les résolutions suivantes:- Acceptation de la démission de Monsieur Peter Lundin comme gérant de la société avec effet au 1^{er} septembre 2015;

- Nomination de Monsieur Eric-Jan van de Laar, né le 27 mars 1969 à Utrecht, Pays-Bas, demeurant professionnellement au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en tant que gérant de la société avec effet au 1^{er} septembre 2015 et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2015.

Référence de publication: 2015147952/15.

(150161616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Société Holding pour le Financement Immobilier S.A. - SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 64.567.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015147953/11.

(150161463) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Strauss Holdings Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 164.355.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2015.

Référence de publication: 2015147958/10.

(150161585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Somerston Resources Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 172.154.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 02 septembre 2015.

Sanjeev Jewootah

Gérant

Référence de publication: 2015147955/12.

(150161851) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.

Sourcefire Holding Company (International) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 163.150.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Sourcefire Holding Company (International) S.à r.l.

United International Management S.A.

Référence de publication: 2015147956/11.

(150161817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 septembre 2015.
